

# LISTE DES INFORMATEURS

N°	Nom et Prénoms	Age	Sexe <sup>1</sup>	Résidence	Profession	Appartenance religieuse	Date d'entretien
1	JAMARINA Edmond	71	M	Ambalanomby	Ex-maire		13/12/07
2	ANKOLAHY	70	M	Ambalanomby	Devin	Religion traditionnelle	06/12/07
3	MIANDRAZA	35	M	Tsararivotra	<i>Sojabe</i>	Religion traditionnelle	22/12/07
4	NARINDRA	51	F	Manongarivo	Accoucheuse traditionnelle	Religion traditionnelle	17/12/07
5	RAMASY Nicolas	34	M	Tsaramandroso	Professeur de philosophie	Sans religion	05/01/08
6	MALOMA	46	M	Ankirihiry	Vétérinaire		22/12/06
7	RABEVAHINY	48	M	Tsararivotra	Médecin	Protestant	15/02/07
8	RAHOVA Jean de Dieu	46	M	Andasibe	Pasteur	Protestant	18/01/08
9	ARMIDY	57	M	Mandritsara	Instituteur		13/01/07
10	RATIANARIVO Julienne	41	M	Antanimora	Mère de famille	Protestante	05/07/08
11	RAZAFIMAHATRATRA	63	M	Génie militaire Barikadimy	Colonel de l'Armée		31/05/08
12	BEHAVANA	64	M	Ambalamanasy	Pasteur	Protestant	28/06/08
13	ANDRIAMALALA Jacques	29	M	Mangarano II	Etudiant		01/06/08
14	ISSOUF Ali	27	M	Barikadimy	Etudiant	Musulman	16/07/08
15	RAMAROSON Julien	36	M	Ambalamanasy	Transitaire	Protestant	17/05/08
16	MAHAVITA Robert	73	M	Manongarivo	Instituteur	Protestant	09/02/07

<sup>1</sup> Sexe : M = masculin ; F = féminin.

= 6 =

# **INTRODUCTION**

La société traditionnelle malgache est formée par les membres de la famille y compris les ancêtres. Pour qu'il y ait une cohésion durable, les descendants doivent vivre quotidiennement au milieu de la famille. Autrement dit, les ancêtres malgaches n'acceptent pas que leurs descendants aillent trop loin des parents. C'est pour cette raison que les garçons prennent leurs épouses parmi les voisines de la périphérie même.

Cela nous amène à dire tout simplement que les parents tiennent une place importante dans la vie des Malgaches. Alors notre thème se consacre justement à « la polygamie au pays tsimihety » qui figure parmi les catégories de mariage traditionnel malgache et fait partie de l'anthropologie, une étude de l'homme.

Pour ce faire, nous avons choisi le district de Befandriana-Nord comme centre de nos investigations, car nous sommes natif de la région et nous avons pensé prétendre à l'optimum de nos recherches auprès des échantillons qui nous sont familiers. Et le travail que nous avons l'honneur de présenter ici, est le fruit de notre collaboration étroite avec les entités locales, entre autres les pères et mères de familles de tous âges, des présumés conservateurs de la tradition culturelle tsimihety, ainsi que des autorités administratives et religieuses.

Au pays tsimihety, il existe de multiples aspects culturels. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la polygamie qui est une coutume traditionnelle non négligeable.

Depuis la nuit des temps, la polygamie était pratiquée par le *foko* tsimihety.

De nos jours, certains ne connaissent pas suffisamment la pratique et la modalité de la polygamie. Comment alors fonctionne la polygamie en pays tsimihety ? Existe-t-elle encore vraiment jusqu'à maintenant ?

Pour répondre à ces problématiques, nous allons articuler notre travail en trois grandes parties. Dans la première partie, nous verrons la présentation de la zone étudiée en examinant les données géographiques, suivie de l'histoire, ensuite de la situation économique et enfin le contexte socioculturel.

Dans la seconde partie, nous passerons à la description de la polygamie en commençant par les définitions et les causes jusqu'à sa pratique. Et pour terminer, dans la troisième et dernière partie, nous ferons l'analyse philosophique de cette coutume en réfléchissant sur les avantages et les inconvénients de cette coutume au niveau familial et national. Enfin, nous soulèverons les idées universelles sur la polygamie.

## **PREMIERE PARTIE**

### **PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE : LE DISTRICT DE BEFANDRIANA-NORD**

## **CHAPITRE I**

### **LA SITUATION GEOGRAPHIQUE**

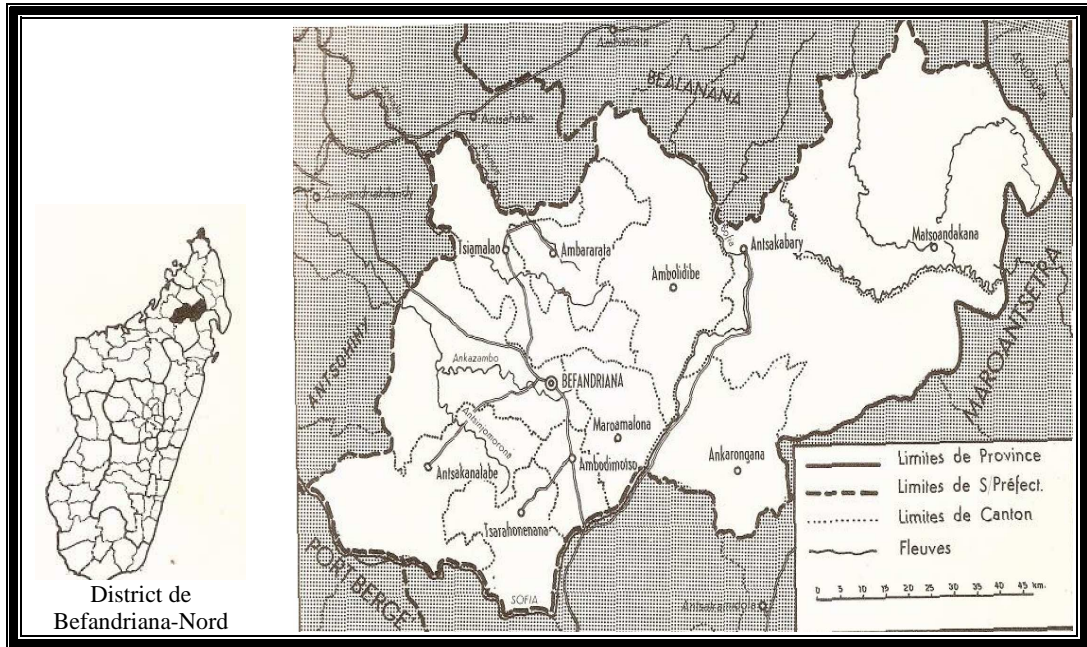
Géographiquement parlant, Madagascar se trouve dans l'hémisphère sud. Elle se situe à quatre cents kilomètres à l'est de l'Afrique. Madagascar se divise en vingt-deux régions. L'une de ces régions est la région de Sofia qui se trouve dans la partie nord-ouest de la grande île. La région de Sofia est composée de sept districts dont un de ces districts est Befandriana-Nord. Ce district se trouve à quatre vingt dix kilomètres à l'est de la ville d'Antsohihy, et à cent huit kilomètres au nord-ouest de la ville de Mandritsara. Sa superficie est de neuf mille cent vingt et un kilomètres carrés et il est composé de douze communes dont une urbaine et onze rurales.

#### **I.- Le climat**

Pour mieux traiter ce domaine, nous donnerons d'abord, en premier lieu, sa définition pour parvenir en deuxième lieu à sa place. En parlant donc du climat, c'est l'ensemble des éléments qui caractérisent l'état moyen de l'atmosphère dans une région déterminée.

Le district de Befandriana-Nord a un climat tropical à deux saisons : une saison sèche et une saison humide.

## II.- LOCALISATION ET CARTE DU DISTRICT DE BEFANDRIANA-NORD<sup>1</sup>



### 1.- La saison sèche

A Befandriana-Nord, la saison sèche dure du mois de mai jusqu'au mois de décembre. Elle se divise aussi en deux : du mois de mai au mois de juillet ; et du mois d'août au mois de décembre. Cette saison a une température assez basse, de quinze à vingt degrés Celsius en moyenne. Cette saison est une période de récolte.

La deuxième division de saison, c'est-à-dire du mois d'août au mois de décembre, la température est très forte : de vingt-huit à trente-cinq degrés Celsius. C'est la saison de l'été. Il fait très chaud. Le mois d'octobre est le début des cultures et c'est pendant cette saison que les paysans préparent la culture du riz et autres cultures vivrières comme le maïs, le manioc, le bananier...

<sup>1</sup> Régis Rajemisa-Raolison, *Dictionnaire historique et géographique de Madagascar*, p. 91.

## **2.- La saison humide**

Concernant la saison humide dans ce district, elle commence au mois de janvier et va jusqu'au mois d'avril. Alors la région reçoit de très fortes précipitations dont certaines sont dues au passage des cyclones. Presque en tout endroit dans ce district, on trouve beaucoup de rizières irriguées surtout dans les fonds des montagnes. Ceci nous explique que la culture du riz est la base de l'activité locale. C'est parce que le riz est la base fondamentale de la nourriture de tous les Malgaches.

## **III.- La forêt**

Concernant la forêt du district de Befandriana-Nord, d'abord, dans la région de la Sofia, on trouve encore de la forêt dense, plus particulièrement dans le *tampo-ketsa* (haut plateau) qui s'étend à l'est de ce district. Ensuite, dans certaines parties, on ne trouve que de très rares forêts à cause de l'action néfaste de l'homme qui a détruit son environnement par la pratique du *tavy* (culture sur brûlis) et surtout par les feux de brousse.

De plus, les gens de ce district font de la culture sur brûlis, parce qu'ils n'ont pas d'autres moyens de vivre s'ils ne coupent pas les arbres pour faire leurs cultures pour compléter les cultures vivrières comme le riz, le maïs, le manioc...

## **IV.- L'hydrographie**

En matière hydrographique, le district de Befandriana-Nord a beaucoup de rivières qui se trouvent auprès des rizières et des villages. La Somboaña, par exemple, passe au milieu de la ville de Befandriana-Nord. Disons que ces rivières sont pleines d'eau toute l'année.



Ensuite, le nord-est de ce district dispose de vastes bassins hydrologiques favorisant l'écoulement et le déversement des rivières. En outre, la Sofia est un fleuve qui traverse le district de Befandriana-Nord. La région porte le nom de ce fleuve. Il y a un régime hydrologique caractérisé par des cours d'eau bien alimentés en saison de pluie.

Bref, Befandriana-Nord a plusieurs rivières et fleuves. Ceux-ci coulent dans ce district avant de se jeter à la mer dans le canal de Mozambique.

## **V.- La démographie**

Du point de vue démographique, la population du district de Befandriana-Nord compte 65 803 habitants en l'année 2006<sup>1</sup>. Ce district est dominé par des jeunes et des enfants, cela signifie que les personnes âgées sont rares. Elles représentent seulement 7 %. De plus, Befandriana-Nord est constitué par plusieurs ethnies dont l'ethnie tsimihety est l'ethnie dominante.

Pour bien connaître la situation démographique de ce district, nous allons la présenter à l'aide d'un tableau<sup>2</sup>.

### **1.- Tableau**

01	Nombre d'habitants	209 939
02	Superficie en km <sup>2</sup>	9 121
03	Densité en hab./km <sup>2</sup>	23,0
04	Nombre de femmes de 15 à 49 ans	29 745
05	Taux de naissance des 12 derniers mois (année 2006)	5 384
06	Taux de fécondité en %	18,0

<sup>1</sup> Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH°, 2006.

<sup>2</sup> Source : Randrianavoly, Le plan régional de développement et ses impacts sur le secteur agricole. (Le cas de la région Sofia), Mémoire de maîtrise, p. 23.

## **2.- Dispositif sanitaire**

Pendant les enquêtes que nous avons effectuées, nous avons constaté que ce district a des problèmes comme les suivants :

- L'éloignement du centre hospitalier des villages périphériques ;
- L'insuffisance des médicaments pour le traitement préventif ;
- La persistance de la médecine traditionnelle.
- Etc.

Dans la suite, depuis 1993, la couverture sanitaire du district est assez faible. Elle n'est assurée qu'à 8 % pour les *fokontany* et à 26 % pour les communes<sup>1</sup>. Mais à partir de l'année 2002, elle s'est améliorée, grâce aux efforts gouvernementaux.

---

<sup>1</sup> Direction Régionale de la santé et du planning familial, Antsohihy, 1993.

## **CHAPITRE II**

### **LE CONTEXTE HISTORIQUE**

#### **I.- Le groupe ethnique tsimihety**

##### **1.- L'origine de l'ethnie tsimihety**

L'ethnie tsimihety provient du brassage des éléments ethniques et claniques originaires du district de Mananara-Nord, de Fénérive-Est, de Soanierana-Ivongo, de Vavatenina, de l'île Sainte-Marie et de Toamasina. A ces éléments s'ajoutent et s'entremêlent d'autres souches : des ethnies sakalava, tanala, merina, plus le produit de la traite des esclaves, les Makoa, d'une part et les Antemahory, d'autre part. Ces éléments en multitude émigrés particulièrement dans la zone de Vohitrovy, commune rurale de Manambolosy, bien qu'issus des mêmes souches, des mêmes communautés, ayant le même sang, ont cependant des opinions, des convictions : foi et idéologie diamétralement opposées.

Ils s'étaient répartis en deux directions opposées. Les uns pro-royaume vont vers le nord-est dans la région de Maroantsetra sous l'étiquette de Marobory (les nombreux rasés), attachés au royaume Rabay, aux descendants princières Zafirabay. Les autres farouchement anti-royaume sous le sobriquet de *tsy-mihety* (ceux qui ne coupent pas les cheveux) vont vers le nord-ouest dans la région de Mandritsara. Ils peuplent et occupent en premier lieu le plateau oriental de Vohilava

aboutissant au nord-est de Mandritsara, à la forêt vierge d'Amparimilanga à la lisière de laquelle campe majestueusement le village de Bandabe. De ladite forêt vierge d'Amparimilanga prennent source les deux rivières renommées : l'une la Mangarahara<sup>1</sup> traversant et baignant la plaine du district de Mandritsara et l'autre la Jabahina<sup>2</sup> séparant au nord le district de Mandritsara de ses communes rurales d'Ambilombe, d'Antsatramidola et d'Ankiabe-Salohy avec le district de Befandriana-Nord de ses communes rurales de Matsondakana, d'Antsakabary et d'Ankarongana.

Ainsi, nous pouvons dire que l'ethnie tsimihety résulte du brassage des éléments ethniques et claniques provenant des autres ethnies dont notamment, par ordre dégressif et de densité :

“Les Betsimisaraka-Nord de sous-groupe de Betanimena sont 70 %, les Sihanaka de sous-groupe d'Antanosimboangy sont 20 %, les Sakalava sous-groupe de Zafinifotsy par opposition au Zafinimena sont 7 % et le reste 3 % se répartit facilement, d'une part, entre les Tanala, les Merina de sous-groupe de Hova venus au temps de protectorat conventionnel, puis plus tard après le temps de la colonisation française et d'autre part, du produit d'origine de l'exploit sur la traite des esclaves. Signalons en passant que la traite des esclaves était opérée et entreprise très activement, à Anorontsanga-Maromandia district d'Analalava, province de Mahajanga”<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Mangarahara, terme très utilisé actuellement pour exprimer la transparence et la bonne gouvernance.

<sup>2</sup> Jabahina, d'où l'expression encore vivace dans la région : “*Aza mijjy lôhan'i Jabahina*” (Ne pas raconter, réciter, la décontenance de la source de Jabahina). Cela est attribué à un discours vain et profane trop superficiellement euphorique ou à tout récit ou propos, reconnu beaucoup trop long.

<sup>3</sup> Victor Béni Velonambo Ramandanona, *La tribu tsimihety*, p. 5.

## **II.- EXPLICATION DE L'ORIGINE DU MOT TSIMIHETY**

Historiquement, il existait deux groupes d'ethnies qui voulaient coloniser les Tsimihety avant les Merina à l'aide de Radama I<sup>1</sup>. L'un à l'est, dirigé par le prince Zafirabay qui est un prince de l'ethnie betsimisaraka-nord et l'autre à l'ouest, le groupe de Zafinimena sous la direction du prince Bararativokoko. Ces deux troupes royales utilisent tous les moyens possibles pour pouvoir coloniser les Tsimihety. Ces derniers organisent une fête pour recevoir leurs ennemis en sacrifiant quelques bœufs. Devant ce geste d'amitié, les adversaires sont devenus leurs camarades parce qu'ils sont en fête ensemble durant quelques journées. Lorsqu'il y a un décès de prince sakalava, la règle d'or de soumission imposée, exigée en guise de signe de deuil lors des funérailles royales, les hommes et les femmes doivent impérativement avoir les cheveux coupés.

Devant cela, les Tsimihety ne coupent pas leurs cheveux mais ils offrent des bœufs au prince pour marquer le deuil lors des funérailles royales. En d'autres termes, les Tsimihety sont farouchement contre la monarchie dès le début jusqu'à présent, parce que le refus de la coupe des cheveux lors d'un décès royal confirme leur révolte contre le régime. Ils ne veulent pas être dominés par des princes parce qu'ils se sentent libres dans leur propre autonomie. Le fait d'accepter la coupe des cheveux est pour les Tsimihety une soumission au régime royal. Alors pour garder leur autonomie, se faire couper les cheveux, pour les Tsimihety était, dans les vieux temps, un tabou. D'où le nom de Tsimihety.

---

<sup>1</sup> Radama I est le roi originaire d'Antananarivo dont le règne a duré de 1810 à 1828. Il monte au trône à l'âge de 18 ans. Il a fait l'extension du royaume merina vers le nord, le sud, l'est et l'ouest du royaume d'Antananarivo.

### **III.- CARACTERISTIQUE DES TSIMIHETY**

En général, les Tsimihety sont des hommes de taille moyenne et au teint ni sombre ni clair. Ce sont des gens qui aiment et respectent la tradition et qui craignent Dieu.

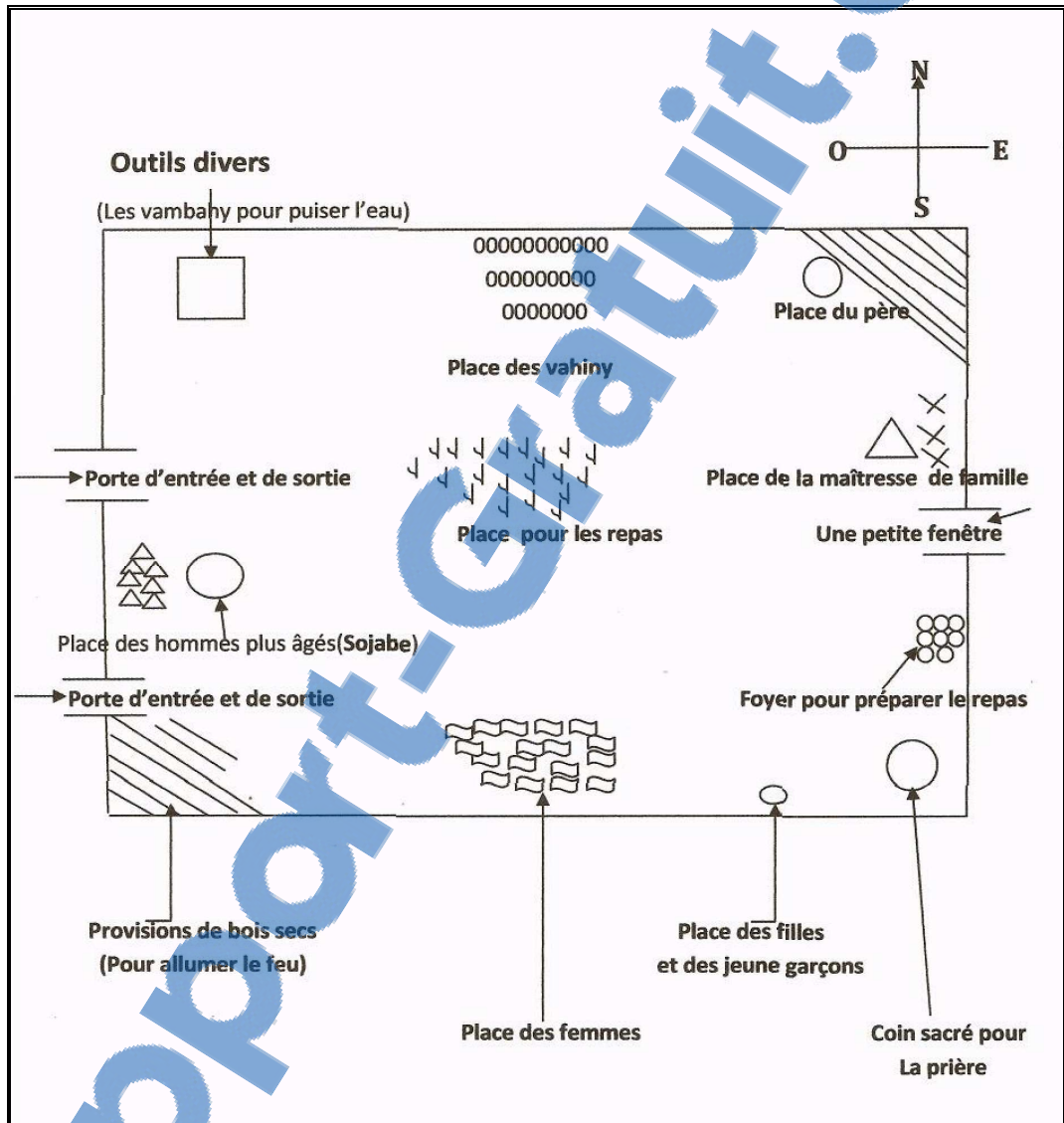
Du point de vue social, ils se respectent entre eux. Exemple, les cadets ou les *kely*, respectent les aînés ou *zoky*, les *zoky* respectent les *ray aman-dreny* (parents); les *ray aman-dreny* respectent le *sojabe* (l'homme le plus âgé dans la famille) et enfin le *sojabe* respecte les *tangalamena* (l'homme de la bénédiction). Ils peuvent communiquer directement avec les ancêtres et le *Zañahary*.

Ce qui veut dire qu'il existe une hiérarchisation du pouvoir dans la vie des Tsimihety. Remarquons ici que ce n'est pas forcément celui qui a quelques années de plus que les autres qu'on appelle *mpijoro*, mais celui qui a vécu le plus longtemps dans la famille.

Dans la suite, la forme de la maison est aussi un des caractères qui montre la vie des Tsimihety. Elle montre le respect des membres de la famille.

L'habitation a une place primordiale dans la vie. En général, l'habitation est toujours de forme carrée, d'une seule pièce. En plus, la maison des côtiers est toujours tournée vers l'ouest, c'est-à-dire que les portes se trouvent au sud-ouest et au nord-ouest et la fenêtre dans la partie nord ou sud de la maison. Ainsi, chaque côté de la maison a sa valeur.

#### IV.- La forme et la répartition de la maison tsimihety<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Francel Manahava, *Le rasahariaña ou le partage des biens chez les Tsimihety du district de Befandriana-Nord*, mini-mémoire 2005, p. 15.

" L'est : la place du maître de la maison ou le chef de la famille. C'est dans cette partie que s'assoit le père ou le grand-père.

- Le nord : la place des morts, on sort le décédé par cette partie.

- L'ouest : c'est la place des enfants et des petits-enfants pour manger et dormir aussi.

- Le sud : c'est la place des bûches, des mortiers, des pilons, ... "1.

## **V.- Origine du village de Befandriana-Nord**

Autrefois, Befandriana-Nord n'était pas une ville. Alors, d'où vient le nom de ce village ?

A vrai dire, selon les explications de M. Mahavita Robert<sup>2</sup>, dans le district de Befandriana-Nord, plus particulièrement au nord-ouest de ce district et à l'ouest de la route qui mène vers la commune rurale d'Ambararata, à peu près 20 km, il y a une longue et grande montagne qui s'appelle Ankejaheja, à l'ouest du *fokontany*<sup>3</sup> d'Ambatomarako. Nous signalons que cette route a été créée au temps de la III<sup>ème</sup> République, sous M. Albert Zafy, ancien président de la République de Madagascar. Ankejaheja est la montagne la plus longue et la plus haute de ce district.

Au moment de Djao<sup>4</sup> *ampañazary*, dans le district de Befandriana-Nord, il y avait des gens barbares qui allaient attaquer la population plusieurs fois, en risquant de faire tous les maux afin de chercher le bon côté des choses, c'est-à-dire chercher les choses dont a

---

<sup>1</sup> Francel Manahava, *Le rasahariaña ou le partage des biens chez les Tsimihety du district de Befandriana-Nord*, mémoire de maîtrise, 2007, p. 38.

<sup>2</sup> Mahavita Robert, instituteur retraité, âgé de 72 ans, parmi les hommes sages ou *sojabe*.

<sup>3</sup> *Fokontany* : pour les Malagasy, ce qui donne sa coloration à leur civilisation, son accent à leur philosophie, est essentiellement social. En français, quartier.

<sup>4</sup> Djao : d'après l'information obtenue de M. Robert Mahavita, Djao était un homme qui savait beaucoup de choses d'une manière occulte. On peut dire que c'était un prophète dans la région d'Androna, avant l'entrée des princes betsimisaraka, sakalava et merina.



besoin dans la vie pour améliorer leur condition. Nous remarquons que ces gens-là étaient des bandits malfaiteurs qu'on appelait *tontakely* ou *marofelaña*. Actuellement, ils portent le nom de *dahalo*.

En ce temps-là, quels étaient les groupes *marofelaña* qui s'aventuraient dans la région d'Androna<sup>1</sup> ?

Il s'agissait du groupe de Tsifaray, du groupe de Tsiharongaña, du groupe de Rombia et du groupe de Refy. Que faisaient-ils dans le district de Befandriana-Nord ? Ils ne faisaient que détruire la forêt dense entre le *fokontany* d'Ankobahobaka et celui d'Ambodimadiro, au bord de la route nationale numéro 32 reliant la ville de Befandriana-Nord et la ville d'Antsohihy. Ces deux villages sont parmi les *fokontany* de ce district et ils étaient célèbres au temps de Djao *ampañazary*, car ces lieux ont des ressources naturelles comme le bois, des pierres précieuses, des plantes médicinales, des animaux... Ils avaient commencé à être détruits par les Marofelaña. Qu'avait fait Djao *ampañazary* quand il avait habité Analamangabe<sup>2</sup>, à l'est de Somboaña<sup>3</sup> de la ville de Befandriana-Nord ?

Il décida de migrer vers la montagne d'Ankejaheja avec les habitants de ce district pour se cacher des Marofelaña, car cette montagne était encore pleine de grottes et de forêts. Mais avant la migration de Djao, il y avait aussi un devin qui s'appelait Daka. Daka était déjà passé dans cette montagne et au moment où il était passé, il avait touché du pied une grande pierre qui était devenue de la boue. Donc, c'est un miracle. Cette montagne était alors appelée aussi *Tanetin'i Daka* (la montagne de Daka), mais non plus la montagne d'Ankejaheja.

Après, quand Djao *ampañazary* était arrivé et avant qu'il quitte ce lieu avec son peuple, il avait sanctifié l'eau dans un bocal. Quand l'eau fut sanctifiée par Djao, il avait mis cette eau au milieu de cette montagne en disant :

---

<sup>1</sup> Androna est le nom attribué aux bassins historiques qui délimitaient le territoire tsimihety.

<sup>2</sup> Analamangabe : là où Djao habitait avant sa migration dans la montagne d'Ankejaheja. C'est donc un quartier sacré.

<sup>3</sup> Somboaña : un petit fleuve qui coule au milieu de la ville de Befandriana-Nord.

**Texte en malagasy**

« *Ity ranon-kazary ary mivolaña koa zaho manomboka niany dia mandry ny tany, ka tsisy eky ny korontaña.* ».

**Traduction en français**

« Voici l'eau qui porte bonheur et je dis encore que dès maintenant, c'est la paix, il n'y a plus de guerre ».

Cette eau donnera de la protection, apportera le bonheur à tout le peuple et à ceux qui étaient avec lui jusqu'à la paix totale, d'où le terme de Befandriampahalemana (littéralement, grande paix). Nous signalons que cette histoire s'est passée au temps de Radama I, roi d'Antananarivo. Le terme de Befandriampahalemana était apporté et amélioré par Djao *ampañazary* qui était un grand prophète et en tant que prophète, il avait sauvé presque tout le peuple de la région d'Androna pendant la période de situation difficile, après l'opération faite par les Marofelaña. En conséquence, Djao avait créé le nom de ce village appelé Befandriana. Et on l'a appelé Befandriana-Nord, car il est dans la partie nord de Madagascar, dans la région de la Sofia et dans l'ancienne province autonome de Mahajanga.

## **CHAPITRE III**

### **LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE**

L'organisation sociale des Tsimihety se forme d'une façon très simple, car elle est facile à organiser à part la répartition des tâches dans une famille. C'est-à-dire que la société tsimihety est basée sur le regroupement dans le travail. S'il y a un travail à faire dans une société ou dans une famille, tous les gens dans cette famille vont travailler ensemble, sauf les plus âgés ou les vieillards.

A part la vie sociale, les Tsimihety ne peuvent pas vivre sans l'agriculture et l'élevage : tous deux font partie de l'économie tsimihety et de l'économie malgache.

#### **I.- L'agriculture**

En général, à Madagascar, les gens pratiquent la culture saisonnière toute l'année. Les principales cultures qui figurent dans cette région sont les cultures du riz, du maïs, du manioc et de l'arachide. La majorité de la population de Befandriana-Nord pratique la culture selon une méthode traditionnelle, malgré l'implantation du service technique agricole. L'insuffisance d'instructions sur l'emploi d'une méthode de culture moderne implique l'échec de la production chez les cultivateurs. La culture extensive est toujours de règle. La

sécheresse qui est un cataclysme naturel inévitable occasionne la faiblesse de la production.

Cette dernière varie suivant l'abondance de la pluie et la fertilité du sol. La sécheresse ne frappe pas seulement la population de Befandriana-Nord, mais elle menace partout dans notre île à cause de la dégradation de l'environnement.

A Madagascar, plus précisément à Befandriana-Nord, la culture du riz est l'une des principales activités génératrices de revenus. Mais cela n'empêche pas d'autres cultures. Nous pouvons donc dire que dans ce district, on trouve deux types de cultures : les cultures vivrières et les cultures d'exportation. Nous allons les présenter successivement.

## **1.- Les cultures vivrières**

On appelle cultures vivrières, des cultures réservées uniquement pour l'alimentation. Elle se divisent en deux types : une culture fondée sur les bases de la nourriture, comme le riz, le maïs, le manioc, la banane, etc. Ces cultures occupent la région du nord, du sud et de l'ouest du district de Befandriana-Nord.

Parmi les cultures vivrières figure le riz, car il constitue la base de l'alimentation de la population malgache.

A part ces cultures que nous avons déjà citées, on trouve aussi dans ce district, les cultures fondées sur la nourriture secondaire comme le sorgho, les haricots, les patates douces, etc.

## **2.- Les cultures d'exportation**

Tout d'abord, Madagascar possède plusieurs variétés de cultures d'exportation. On appelle culture d'exportation, des cultures réservées pour la vente à l'extérieur.

Les gens du district de Befandriana-Nord pratiquent les cultures d'exportation, comme le caféier, le poivrier, le vanillier, le giroflier, le

cacaoyer, l'ylang-ylang, le letchi, les fruits, comme l'ananas et le cucurbitacées, etc. Ces cultures se font surtout dans le *tampoketsa* et sur toutes les parties est et nord-ouest du district à l'instar des communes rurales de Tsiamalao et d'Ankarongana. Les conditions naturelles nécessaires pour les cultures d'exportation sont la température chaude et l'humidité permanente. Dans l'économie de Madagascar, les cultures d'exportation assurent la rentrée des devises ou de la monnaie étrangère, parce qu'elles produisent de la bonne qualité.

En contrepartie, ces cultures subissent des problèmes. Quels sont alors ces problèmes ?

Les cultures d'exportation du district de Befandriana-Nord rencontrent des problèmes majeurs sur le marché international. Ce sont les problèmes de l'instabilité des prix d'une année à l'autre. Et il y a aussi le problème de la concurrence faite par les autres pays producteurs. Nous prenons quelques exemples. Le girofle malgache est concurrencé par le girofle indonésien sur le marché européen. Ensuite, le café malgache est concurrencé par le café brésilien sur le marché international, car le Brésil est le premier producteur mondial de café et le letchi est, par ailleurs, concurrencé par le letchi chinois sur le marché mondial, etc.

Pour remédier à ces problèmes, des cultures d'exportation du district de Befandriana-Nord, il faut rechercher des clients à l'étranger en signant des contrats d'échange ou en signant des accords bilatéraux. Il faut également améliorer le taux de scolarisation des enfants pour avoir une bonne gestion financière.

Bref, les cultures d'exportation de Madagascar, de la région de la Sofia, du district de Befandriana-Nord sont abondantes. Elles se localisent surtout à l'est et dans le nord-est de ce district. Finalement, ces cultures assurent la rentrée de devises à Madagascar.

## Tableau montrant la production agricole du district de Befandriana-Nord<sup>1</sup>

DESIGNATION DES CULTURES	SUPERFICIE EN HECTARES	RENDEMENT EN T/HA	PRODUCTION EN TONNES	OBSERVATION
--------------------------------	------------------------------	----------------------	-------------------------	-------------

### CULTURES VIVRIERES

Brède	69,75	0,35	27,25	Toutes sortes de brèdes
Haricot	80	0,76	60	Deux saisons dans l'année
Manioc	34,89	20	78 000	Pas de débouché
Patate douce	100	6	600	
Riz	23 000	3,01	47 204	Tombée de pluie normale
<i>Saonjo (arum esculentum)</i>	120	5	750	
Maïs	1 750	0,83	--	

### CULTURES INDUSTRIELLES

Arachide	1 041	0,81	845	Bonne production
Canne à sucre	1 700	18	31 200	<i>Siramamy gasy et betsa</i>
Raphia	200	1	199	

### CULTURES D'EXPORTATION

Café	1 541	0,18	294,5	Manque de vulgarisation et plantation vieille
Girofle	138	0,42	91	
Vanille	42	0,25	9,1	Culture en extension

### CULTURES FRUITIERES

Ananas	150	6	900	
Banane	750	12	922	

<sup>1</sup> Source : Rapport d'activité annuel DRDR Sofia (Antsohihy), année 2004.

## **II.- L'élevage**

Le relief, la végétation et les conditions climatiques de la région de Befandriana-Nord sont favorables à l'élevage des bovins. C'est pourquoi à Befandriana-Nord, presque tous les Tsimihety sont éleveurs de bœufs. Or, les techniques modernes d'élevage qu'on trouve dans les pays développés n'y voient pas encore le jour. Cependant, les bœufs occupent une place importante dans tous les événements de la vie des Tsimihety. C'est ainsi qu'ils deviennent un mythe.

A part l'élevage bovin, les autres élevages existent aussi dans le district de Befandriana-Nord et ils restent la fierté de la population locale.

D'après les enquêtes que nous avons menées auprès du service de l'élevage, on a recensé à Befandriana-Nord 209 581 têtes de bœufs, 15 200 de chèvres, 33 711 de porcs et 156 000 de volailles.

Les produits de l'élevage inondent le marché périodique de la ville. La vente des bœufs se fait au marché dit marché de Sabotsy qui est ouvert à Befandriana-Nord tous les samedis de chaque quinzaine. Ce grand marché est le grand rendez-vous des millionnaires. On y trouve de tout, jusqu'aux produits d'importation.

Dans ce district, l'insécurité sociale perpétrée par le vol excessif de bœufs menace le développement économique. Les petits éleveurs impuissants ont baissé les bras devant l'attitude agressive des voleurs qui terrifient en manipulant des armes à feu redoutables.

A Befandriana-Nord, les bouchers abattent quatre zébus par jour et la viande obtenue est destinée à la consommation locale. Les volailles et la viande de porc sont aussi vendues au marché ; Il existe des éleveurs qui s'occupent courageusement de leurs animaux en vue de l'autosuffisance alimentaire. Cela est une manière efficace d'économiser de l'argent.

La population de Befandriana-Nord utilise deux méthodes pour élever les bovins, à savoir : l'utilisation des pâturages et l'occupation des alentours du village. Pour ceux qui utilisent les pâturages, les bœufs ne rentrent au village que pendant la période de travail dans les rizières. Et ceux qui occupent les surfaces libres proches du village, sont tenus de garder journallement les bœufs. Ils sortent le matin et ils rentrent au village le soir vers cinq heures. Les bœufs aux alentours du village sont plus surveillés par rapport à ceux qui sont dans les pâturages, presque réduits à l'état sauvage. Enfin, l'élevage en grande surface, loin des maisons d'habitation et sans la présence des propriétaires au gardiennage, favorise les actes crapuleux des malfaiteurs.

### **III.- Le commerce**

Les habitants du district de Befandriana-Nord sont également orientés vers le commerce intérieur, uniquement parce qu'il ne leur est pas possible de pratiquer le commerce extérieur, à cause de l'insuffisance des produits à exporter. Ceci provoque le déséquilibre du développement du commerce pour les gens de ce district par rapport aux autres districts. Et cela entraîne la non évolution de l'économie dans cette région, allant jusqu'au sous-développement de notre pays.



## **CHAPITRE IV**

### **LE CONTEXTE SOCIOCULTUREL**

Avant d'entrer dans la structure sociale de la population du district de Befandriana-Nord, il nous semble nécessaire de définir d'abord ce qu'on entend par « ménage ».

« Un ménage est un ensemble de personnes unies généralement par des liens familiaux et qui reconnaissent l'autorité d'un même chef (chef de ménage) et partagent habituellement les repas principaux »<sup>1</sup>.

En démographie, la famille est constituée par le père, la mère et les enfants issus du couple. La région de la Sofia, plus précisément le district de Befandriana-Nord est aussi caractérisé par l'existence permanente d'une famille élargie ; En ce qui concerne ce type de famille, un foyer est composé de plusieurs membres de famille.

En outre, concernant la structure sociale, dans le district de Befandriana-Nord, la communauté est caractérisée par la coexistence de deux institutions : ancestrale et administrative. L'autorité administrative qui est assurée par les représentants de la collectivité locale : les maires, les chefs de *fokontany*. Et l'autorité ancestrale est assurée par les chefs de lignage. Ensuite, en parlant des *ray aman-dreny*, les *ray aman-dreny*

---

<sup>1</sup> Eddy Nobel Martial, *Essai de formulation d'une stratégie de développement local. (Cas de la région de la Mahavavy)*, mémoire de maîtrise, p. 22.

sont très écoutés, surtout lors des événements ou des cérémonies à caractère traditionnel. Et leurs paroles ne doivent pas être contestées. Finalement, personne ne peut négliger l'existence des *ray aman-dreny*.

## I.- Le *fihavanana* selon les Tsimihety

“Le *fihavanana* est la base fondamentale de la vie des Malgaches, de la naissance jusqu'à la mort. Le *fihavanana* est très difficile à traduire en français, car il ne se limite pas seulement à l'idée de consanguinité, mais il sert également pour traduire toute relation inter-individuelle ou inter-lignagère, voir même inter-clanique, allant dans l'esprit de la solidarité, du respect mutuel et de l'entent réciproque”<sup>1</sup>.

Pour bien fonder la relation inter-individuelle, les Tsimihety utilisent aussi le *fihavanana* par une alliance contractée appelée *fati-drà*<sup>2</sup> (la fraternité par le serment du sang). Ainsi, le *fihavanana* entre deux *foko* différents, s'appelle *ziva*. Par exemple, les Makoa sont les *ziva* des Antemoro.

Alors, le *fihavanana* ne désigne pas seulement les relations entre les personnes qui ont le même sang ou les gens qui ont les mêmes ascendants, c'est-à-dire appartenant au même arbre généalogique, mais aussi la cohabitation et la coopération entre les hommes dans une société ou dans un pays. A cause de cette définition, les Malgaches n'aiment pas l'individualisme. “L'union fait la force” et “un homme n'est pas une société”. Le *fihavanana* commence au sein d'une famille, d'une grande famille, d'une région et s'élargit dans une nation, même dans le monde. Ils ont les mêmes modes de vie et de coutumes. En un mot, “le *fihavanana* est le nœud d'une société”<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Eugène Régis Mangalaza, *Essai de philosophie betsimisaraka : sens du famadihana*, p. 15.

<sup>2</sup> *Fati-drà* : “ce choix est valorisé au niveau du divin (on invoque le Dieu créateur (*Zanahary be*) et les *Razana* pour sacraliser le lien du *fati-drà*).

<sup>3</sup> Rév. P. Antoine de Padoue Rahajarizafy, *Hanitra nentin-drazana*, p. 9.

## II.- La croyance

Le *foko* tsimihety suit différents types de religion qui viennent d'une l'évolution spirituelle récente. Dans le Befandriana-Nord, il y a la religion traditionnelle, ainsi que la religion chrétienne : les catholiques, les protestants et aussi les différentes sectes.

Malgré la diversité des sectes dérivées du christianisme<sup>1</sup>, plusieurs Tsimihety conservateurs gardent toujours leur religion traditionnelle et le culte des ancêtres. Sans doute, les Tsimihety gardent l'authenticité de la croyance traditionnelle qui consiste exactement à croire aux ancêtres. Alors, les ancêtres ont la faculté d'intercéder en faveur des vivants auprès de Dieu. La croyance à un seul Dieu est évidente chez les Tsimihety à travers la bénédiction disant :

« *Ho tahin-Jañahary amindraha atao !* » (Que Dieu vous protège dans vos entreprises).

Les Tsimihety croient en Dieu qui est une force invisible omnipotente. Dieu est capable de connaître et de voir la réalité dans l'univers. Il est en dehors de la catégorie du temps et de l'espace. C'est pourquoi les Tsimihety invitent Dieu à assister aux différentes cérémonies qu'ils organisent pour implorer sa grâce et ses bénédictions. Au moment où ils sont devant un danger, ils apprécient l'assistance de Dieu.

Chez les Tsimihety, Dieu est une force suprême dans la nature et gouverne le monde. La preuve est qu'au moment des grandes cérémonies, comme le mariage, le partage des biens, l'exhumation, etc., le prêtre du culte des ancêtres adresse sa prière en premier lieu à Dieu, puis après aux différents ancêtres. La fiévreuse croyance à l'intercession des ancêtres en faveur des vivants conduit les Tsimihety à considérer les ancêtres comme des êtres sacrés. Selon eux, les

---

<sup>1</sup> Né en Judée et d'abord répandu en Orient, fut prêché dans le monde méditerranéen par les Apôtres aussitôt après la mort de Jésus.

ancêtres peuvent apporter des biens, à savoir : soigner les malades, sauver l'homme dans la misère ou la souffrance, etc., grâce à cela, le peuple de cette région pratique quelques rites.

Pour être sauvé dans la vie, chez les Tsimihety, il faut respecter et suivre les rites ou le culte traditionnel.

A part la croyance en Dieu et aux ancêtres, les Tsimihety croient aussi au *tsiñy* (esprits forestiers) et au *tody* (le retour de ce qu'on a fait) ; au *vintana* (destin) et au *tendry* (désignation). Donc, dans une famille, chacun a son destin.

Pourquoi les Tsimihety croient-ils en l'existence du *tsiñy* ?

Selon la croyance traditionnelle tsimihety, le *tsiñy* est un esprit sauvage qui habite souvent dans la forêt. Et il est doué d'un pouvoir maléfique, à savoir : tuer l'homme, détruire certaines richesses, provoquer la maladie, etc.

A vrai dire, il peut empêcher le bonheur matériel dans la vie humaine quand il est en colère. C'est la raison pour laquelle, les Tsimihety respectent le *tsiñy* dans la vie quotidienne.

En parlant du *tody*, c'est le retour inexorable, c'est-à-dire qu'on ne peut pas pardonner. En un mot, c'est le reflet de ce qu'on a fait.

### **III.- La scolarisation**

La population de Befandriana-Nord est consciente de l'importance de l'enseignement, les parents sont motivés à scolariser leurs enfants. Dans ce lieu, toutes les écoles se répartissent presque dans tout endroit, c'est-à-dire qu'il y a une bonne organisation du secteur éducatif, comme l'Ecole Primaire Publique dans tous les *fokontany*, le Collège d'Enseignement Général dans toutes les communes et les lycées privé et public au chef-lieu du district.

D'après les enquêtes que nous avons faites auprès de M. Jamarina Edmond, ex-maire de la commune urbaine de Befandriana-Nord, âgé de 67 ans, le 12 décembre 2006 :

« Au temps de la colonisation, plus précisément à partir de 1895, les Français ont combattu non sans difficulté, les Merina, le dernier royaume de Madagascar. A partir de cette époque, Madagascar est devenue une colonie française et a été divisée administrativement en cinq provinces d'abord, puis finalement en six provinces. Les provinces étaient divisées en districts, administrés par des Français assistés par des fonctionnaires malagasy qui servaient de secrétaires.

Les districts eux aussi étaient subdivisés en cantons dirigés par des chefs de canton malgaches ».

D'après l'informateur, le 3 décembre 1820, l'enseignement était entré à Madagascar, au temps de Radama I et les missionnaires anglais ont été les premiers enseignants. En ce temps-là, l'enseignement était dirigé par des missionnaires anglais. Nous remarquons qu'il n'y avait alors que trois élèves.

Vingt ans après l'entrée de l'enseignement à Madagascar, c'est le début de l'enseignement dans l'ancienne province autonome de Mahajanga, plus particulièrement dans la région de la Sofia.

A Befandriana-Nord, il n'y avait pas d'école, alors tous les élèves de ce district, de même que tous les élèves dans la région de la Sofia, allaient à Analalava, car l'enseignement n'était pas encore développé dans ce district.

En 1900, l'école régionale était construite à Analalava. Alors tous les écoliers de cette région allaient y étudier.

De nos jours, le district de Befandriana-Nord est un district conscient de l'importance de la scolarisation des enfants.

Dans la ville de ce district, par exemple, on trouve beaucoup d'écoles privées ou publiques. Une d'elles est l'école primaire privée de la mission catholique au nom de saint Jean Martin Moye et l'autre est un collège d'enseignement général secondaire et de l'éducation de base, plus exactement un collège privé au nom de saint Félix.

#### **IV.- Les sports**

Du point de vue sportif, les gens du district de Befandriana-Nord pratiquent toujours les sports traditionnels qu'on appelle *morengy* et *toloñ'omby*. Le *morengy* est un combat entre deux hommes seulement dans un lieu donné et au milieu des spectateurs, avec un arbitre ou une sécurité qui fait l'intermédiaire au moment du conflit entre ces deux combattants. En outre, pendant ce jeu, il y a aussi ceux qui rangent et calment les spectateurs de ne pas faire de désordre.

Si un jeune garçon a trouvé un adversaire, après quelques minutes, le combat commence et dure à peu près quinze minutes au maximum. Pendant ce combat, la règle du jeu interdit de donner des coups de pieds. Donc, ce sont les mains tout simplement qu'on emploie. Au moment de l'affrontement, il y a des groupes de jeunes garçons et de filles qui chantent et qui crient ce qu'on appelle *kôro*<sup>1</sup> de chacun de ces deux côtés afin d'encourager les combattants.

Nous remarquons que c'est un jeu qui montre la solidarité et il n'y a pas de rancune après le combat.

Dans la suite, on trouve aussi dans le district de Befandriana-Nord le *toloñ'omby*. Il met en rapport un homme et un bœuf.

Parfois, ces gens vont jouer au football en pratiquant des matches inter-*fokontany*. Il nous montrent qu'ils ne suivent pas les actualités dans les règles du jeu, surtout les actualités internationales

---

<sup>1</sup> *Kôro* : une chanson exécutée à haute voix faite ensemble par des groupes de gens et de filles pendant le *morengy* ou une autre cérémonie.

qui changent au jour le jour, à cause de l'isolement du district par rapport aux grandes villes.

## **DEUXIEME PARTIE**

### **LA DESCRIPTION DE LA POLYGAMIE**



## **CHAPITRE I**

### **DEFINITIONS**

#### **I.- Définition étymologique**

Etymologiquement parlant, le mot polygamie vient de deux mots grecs : *πολυς* qui veut dire nombreux et *γαμος* qui veut dire mariage. On définit correctement ce mot à partir de ces deux racines et se dit d'un homme marié simultanément à plusieurs personnes ou plus précisément à plusieurs conjointes, en parlant d'un homme. Le mot se dit quelquefois en parlant d'une femme mariée à plusieurs hommes, mais dans ce cas, on dit mieux « polyandrie »<sup>1</sup>.

Le mot polyandrie vient du mot grec *πολυς* qui veut dire plusieurs et *ανδρος* qui signifie homme. En un mot, c'est l'état d'une femme qui a simultanément plusieurs maris. Ainsi, la polygamie et la polyandrie se ressemblent mais ce qui différencie la première, c'est l'homme qui est le maître, tandis que la seconde, c'est la femme qui est la maîtresse. Le terme se dit aussi, d'une plante possédant des fleurs hermaphrodites et des fleurs unisexués mâles et femelles sur le même pied.

---

<sup>1</sup> Cette définition est tirée du *Dictionnaire Le Petit Larousse illustré*, 2004.

## II.- Définition élargie

Au départ, « le roi Salomon aima beaucoup de femmes étrangères... Il eut sept cents épouses de rang princier et trois cents concubines »<sup>1</sup>. C'est un exemple typique de la polygamie.

On dit qu'un homme est polygame lorsqu'il possède deux, trois ou même plusieurs femmes. Ici, à Madagascar, surtout dans notre terrain d'étude, en général, seul l'homme pratique la polygamie et ce sont ses femmes qui s'occupent des tâches ménagères. Ses femmes seront les productrices d'une descendance nombreuse qui aura pour rôle de protéger les biens familiaux et la nation. On fera remarquer que ses femmes ne perdent pas pour autant leur valeur. Elle ont chacune leur mérite. Cela indique tout simplement que la polygamie est comme tout *fanambadiana* (mariage) dans lequel on trouve de l'harmonie et du respect.

De plus, le *fanambadiana* selon la définition exacte :

« c'est un acte constitué par le consentement ou la volonté de l'homme et de la femme qui promettent de vivre ensemble devant les parents ou le représentant de l'Etat »<sup>2</sup>.

Eugène Régis Mangalaza va plus loin sur cette idée en disant :

« Se marier, c'est accepter l'un et l'autre de faire route ensemble et qui voyage ensemble ont à se partager les mêmes provisions »<sup>3</sup>.

Ainsi, dans la polygamie, la première femme de l'homme polygame chez les Tsimihety s'appelle *vady be* (littéralement la grande

---

<sup>1</sup> I Rois, XI, 1 et 3.

<sup>2</sup> Paul Marcel Rakotondraleva, *Le mariage traditionnel chez les Tsimihety dans la commune urbaine de Mandritsara*, p. 144.

<sup>3</sup> Eugène Régis Mangalaza, *Essai de philosophie betsimisaraka, sens du famadihana*, p. 19.

épouse). La seconde est la *vady masay* (l'épouse intermédiaire) et s'il y a une troisième, on l'appelle *vady kely* (la petite épouse). Soulignons ici que la première femme ou *vady be* décide de tout, c'est-à-dire que c'est elle qui gère tout. Soulignons également qu'au pays tsimihety, les femmes d'un polygame vivent dans la même cour, mais ne sont pas sous le même toit.

En plus, leurs enfants, c'est-à-dire les fils des femmes rivales peuvent entrer dans la maison de leur belle-mère. Mais quand l'heure des repas et les nuits arrivent, ils doivent rentrer à la maison de leur vraie mère. Cela ne veut pas dire qu'ils sont interdits de manger ou de dormir chez leur belle-mère, mais c'est la règle générale. Rappelons qu'il n'y a ici ni dispute, ni conflit, parce que ce sont des femmes qui s'entraident et collaborent. Cela est prouvé par leur coopération dans les travaux des champs de culture qui leur sont communs et cette coopération est parmi les exigences de la polygamie. Bref, la polygamie ressemble au mariage traditionnel malagasy, mais elle a sa propre exigence.

## **CHAPITRE II**

### **LES CAUSES DE LA POLYGAMIE**

#### **I.- La cause traditionnelle**

Pour commencer, il est important de signaler que la polygamie n'est pas le fait de hasard, mais elle a sa raison particulière, y comprise cette cause traditionnelle que nous allons voir ci-après.

On pratique la polygamie surtout pour avoir beaucoup de descendants ou des alliés conformément à la bénédiction malgache : « *Miteraha fito lahy, miteraha fito vavy* »<sup>1</sup> (Enfantez sept garçons, enfantez sept filles). Sept, chiffre symbolique et sacré. Ces descendants vont aider dans la protection des biens familiaux, c'est-à-dire qu'ils ont pour rôle de garder le patrimoine familial : exemples : les terres, le bétail... Cette stratégie de protection des biens existe aussi en pays masikoro, dans le Sud-Ouest de Madagascar. A ce propos, voici ce que Antoine Razafitsiamidy dit :

« Pour garantir, protéger, affermir et étendre ses biens, le Masikoro riche se plaît à nouer de nouvelles alliances autour de lui »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Antoine Razafitsiamidy, *Un essai sur la polygamie en pays masikoro*, p. 5.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 12.

D'après l'histoire, autrefois, il n'y avait pas encore un Etat à Madagascar et les familles et les clans s'unissaient dans la société pour affronter les ennemis. Puisque les gens de cette époque étaient encore riches, pour garder leur richesse, on avait besoin d'avoir beaucoup d'enfants, non pas avec une seule femme, mais avec deux ou trois et même plus. C'est pour cette raison que la polygamie devient une tradition. C'est la cause traditionnelle de la polygamie.

En bref, c'est la polygamie en vue de la protection des richesses<sup>1</sup>.

## **II.- Les causes nouvelles**

Concernant les causes nouvelles de la polygamie, on peut voir trois points essentiels.

Premièrement, l'évolution de la publicité pornographique sur les mass médias ou sur une autre information publicitaire, augmente le besoin sexuel. Ensuite, pour les riches, l'Internet offre des possibilités de voir des images ou des programmes pornographiques, alors que cela pousse les gens à l'attirance sexuelle.

Deuxièmement, de nos jours, la polygamie peut être causée par le déséquilibre entre les deux sexes. D'après l'INSTAT (Institut National de la Statistique), à Madagascar, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. Il a recensé en 2004 que

« La population malgache compte 17 144 800 habitants dont 8 647 300, soit 50,44 % sont des femmes et 8 496 500, soit 49,59 % seulement sont des hommes. Donc, 151 300, soit 0,89 %, à peu près 1 % sont le supplément des femmes »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Paul Marcel Rakotondraleva, *Le mariage traditionnel chez les Tsimihety dans la commune urbaine de Mandritsara*, p. 156.

<sup>2</sup> INSTAT (Institut National de la Statistique), chiffres obtenus en 2004.

Alors les garçons veulent avoir plusieurs femmes.

Troisième et dernière cause est le désaccord du couple sur le nombre d'enfants voulus. La femme, après avoir pratiqué une ou des méthodes contraceptives est devenue stérile. Puisque cette méthode, d'après Rabevahiny, peut entraîner la stérilité occasionnelle et même définitive, en cas de mauvaise utilisation. Alors, le mari décide d'avoir des enfants, prend une ou deux autres femmes, mais d'une manière conventionnelle. Tout cela peut inciter le mari à pratiquer la polygamie.

### **III.- Origine de la famille et du mariage**

#### **1.- Origine de la famille et du mariage selon Bachofen**

Selon Bachofen, l'origine de la famille et du mariage s'est effectuée en quatre étapes. Il y avait d'abord des rapports sexuels sans règles, c'est-à-dire que tout le monde sans distinction peut s'accoupler avec n'importe quelle partenaire. C'est le stade que Bachofen appelle l'hétaïrisme.

Ensuite, puisqu'il n'y a pas de couple fixe, il est difficile de connaître le père des enfants. Cette situation oblige que la filiation soit comptée en ligne féminine. Autrement dit, l'arbre généalogique est représenté par la mère.

Après, la gynécocratie ou le gouvernement des femmes, cela est causé par le fait que la filiation soit comptée en ligne féminine. Le chef de clan sera donc une femme parce que c'est à partir des femmes qu'on peut connaître la continuité de la filiation. Ici, c'est le domaine de la polyandrie, c'est-à-dire du mariage d'une seule femme avec plusieurs hommes. Mais à la différence du communisme des femmes, la polyandrie dans notre contexte donne l'autorité à la femme sur ses époux, tout comme l'autorité de l'homme dans la polygamie.

Enfin, certains hommes ont violé le droit traditionnelle, c'est-à-dire le droit des autres hommes à la même femme. C'est le passage au mariage conjugal. Autrement dit, c'est le passage au mariage où la femme n'appartient qu'à un seul homme.

## **2.- Origine de la famille et du mariage selon John Ferguson Mac Lennan**

Concernant l'origine de la famille et du mariage, Mac Lennan constate que dans les tribus sauvages et modernes, dans les temps anciens ou modernes, le mariage se fait par une violence. Ainsi, le mari, aidé par ses amis, enlève sa future femme par une violence. C'est le mariage par le rapt des femmes. Et le genre de mariage qui cherche sa conjointe hors de sa tribu s'appelle l'« exogamie ».

Mac Lennan voit que ce rapt de femme et cette exogamie viennent non pas de la prohibition de l'inceste, mais de la coutume très répandue chez les tribus sauvages. Certaines tribus sauvages ont continué à tuer les enfants de sexe féminin dès leur naissance parce que le monde sauvage demande de la force. Et c'est l'homme qui a le plus de force que la femme. En conséquence, il y a une surpopulation masculine. Autrement dit, les hommes deviennent de plus en plus nombreux que les femmes. Et c'est la polyandrie.

Par cette polygamie, on n'arrive plus à savoir le vrai père de l'enfant, mais on sait la mère. Donc, sa filiation est comptée en lignée maternelle. D'où le droit maternel, c'est-à-dire que les femmes détiennent beaucoup plus d'autorité que les hommes. En plus, il y a une pénurie de femmes dans les tribus. D'où le rapt des femmes ou le vol des femmes des autres tribus.

Mais Mac Lennan voit aussi qu'il existe certaines tribus où les hommes et les femmes ne doivent chercher leurs amants que dans leur propre tribu. Cette forme de mariage s'appelle l'« endogamie ».

### **3.- Origine de la famille et du mariage selon Lewis Henry Morgan**

Lewis Henry Morgan voit l'origine de la famille et du mariage autrement. Pour lui, il y a d'abord l'état primitif des rapports sexuels sans limites dans les tribus. Autrement dit, à l'état primitif, chaque homme et chaque femme d'une même tribu peuvent s'accoupler. Ensuite, il y a la place du mariage par groupe. Et là, on trouve déjà que l'homme a une préférence pour une de ses femmes. Enfin, il y a le mariage conjugal dans lequel l'accouplement se fait entre deux personnes de sexes opposés.



## **CHAPITRE III**

### **LA PRATIQUE DE LA POLYGAMIE**

#### **I.- La vie sociale**

La pratique de la polygamie a sa particularité, parce qu'elle demande une puissance économique et mentale à celui qui la pratique. Le polygame et ses femmes entre elles, vivent dans une entente réciproque et harmonieuse. C'est parce que la polygamie, comme nous l'avons déjà dit, s'est faite par un accord.

Concernant leur vie sociale, on voit que ces femmes vivent normalement parce que d'après la règle de la polygamie, chaque femme a sa propre maison. Mais leurs maisons ne sont pas éloignées les unes des autres et parfois placées côte à côte, c'est-à-dire dans une même cour.

Sur la communication dans la société, s'il y a une invitation adressée au mari, mais au nom d'un couple, c'est-à-dire le mari et une seule femme, on fait comme ceci. D'abord, le mari et ses femmes s'arrangent par une petite réunion pour décider de la femme qui va accompagner le mari à l'invitation. Parfois, on accède à un tour de rôle. Néanmoins, cela ne veut pas dire qu'à chaque invitation, il y a réunion.

Le tour commence par la *vady be* ou la première femme, puis la *vady masay* ou la deuxième femme et enfin la *vady kely* ou la dernière femme.

Mais dans la majeure partie des cas, c'est le mari qui décide en matière de mariage.

## **II.- L'égalité**

### **1.- Matériel**

Dans la pratique de la polygamie au pays tsimihety, il doit y avoir d'abord de l'égalité matérielle. Par exemple, si l'une des épouses possède sept hectares de champs de culture, les autres doivent en avoir aussi autant. Il en est de même pour le matériel qu'elles ont dans la maison. Si elles habitent en ville et que l'une possède des chaises, des armoires, un téléviseur, un réfrigérateur, etc., les autres doivent en avoir aussi pour qu'il n'y ait pas de partialité.

Mais chez les Tsimihety, cela ne veut pas dire qu'elles vont obtenir ces biens en même temps, mais chacune a son tour. Et elles auront toutes à la fin, leur part respective.

Bref, au sujet de la polygamie, l'égalité est nécessaire et fait partie du respect des unes et des autres et aussi l'un des moyens pour éviter la discordance sociale de la famille.

### **2.- Le partage des nuits**

Pour les nuits, le mari a déjà un emploi du temps. En fait, pour qu'il ait répartition équitable, il doit bien savoir gérer son temps car le but est de donner satisfaction aux besoins de toutes ses femmes. Cela nous amène à dire que l'homme polygame doit être très fort physiquement.

### **III.- Le cas de décès**

Puisque dans la loi des êtres vivants, tout ce qui naît doit un jour mourir, les femmes du polygame et lui font aussi partie de cette loi. Mais une question se pose : qu'est-ce qu'on fait si l'une de ces femmes ou le mari meurt ?

#### **1.- En cas de décès de l'une des femmes du polygame**

Si l'une de ces femmes meurt, on procède d'après les enquêtes faites, de la façon suivante.

Une femme du polygame est morte et qu'elle a déjà un ou des enfants, tous ses biens seront donnés à son ou ses enfant(s), comme les instruments ménagers, les terres, les animaux... Mais si elle n'a pas d'enfant, on donne ses biens à ses parents proches, comme à ses frères, à ses sœurs ou à ses parents. Dans ce cas, le don de ces biens doit être fait au cours d'une réunion de famille présidée par le *sojabe* ou le chef de clan. Cette réunion se termine par une demande de bénédiction pour que le mal, c'est-à-dire la mort, ne se produise plus. Ce faisant, le *sojabe* fait un *fafirano* (aspersion d'eau pour demander la bénédiction et le bonheur aux ancêtres).

Soulignons que les biens communs des femmes et du mari restent la possession des femmes encore vivantes et le mari.

Cependant, si la défunte a un ou des enfant(s), mais encore mineur(s), il est d'abord pris en main par sa famille maternelle. Et quand il sera grand, sa famille met à sa disposition son héritage venant de sa mère. Il peut habiter au foyer de son père. C'est pourquoi une expression tsimihety dit :

« *Zaza mbôla hely amin-dreniny, behibe atero ami-babany* »<sup>1</sup> (Quand l'enfant est encore petit, la mère a le droit de le tenir, quand il est grand, il doit rentrer chez son père).

## **2.- En cas de décès du mari**

Si le mari meurt, tous ses enfants ont droit à l'héritage de ses biens. Les biens communs sont transmis au nom des enfants. Cela dépend de la sagesse des enfants, parce que selon la règle familiale, les enfants doivent respecter quotidiennement leurs parents : « L'enfant ne fait pas des bêtises aux yeux de ses parents »<sup>2</sup>.

Cependant, il y a ici une exception : la femme qui n'a pas d'enfant n'a pas droit aux biens communs, si le mari meurt. C'est la règle de la polygamie au pays tsimihety.

Il y a aussi un cas où parmi les femmes, il y a aussi celle (celles) qui veut (veulent) encore se marier souvent au frère du défunt. Le frère prend alors cette femme comme épouse : c'est ce qu'on appelle « *vady lova* ». Mais si elle voulait se marier avec un autre homme, alors la famille du défunt la bénit et on l'enlève alors du foyer du mari. Dans ce cas, il y a un rite de purification que l'on appelle « *famotsoran-tady* ».

Le *famotsoran-tady* est fait, soit au moment de l'enterrement du défunt, soit après l'enterrement. A la pratique de ce rite, on a besoin d'une corde, car avant la prestation du *sojabe*, la femme du défunt se met à un bout de la corde et l'un de ses frères à l'autre bout ; Si cela est prêt, le *sojabe* fait un geste en coupant la corde et il dit :

---

<sup>1</sup> *Zaza mbôla hely amin-dreniny, behibe atero ami-babany*, expression tsimihety exploitée par l'artiste malgache Tianjama, originaire de la région Sofia, plus précisément de Mandritsara.

<sup>2</sup> J. P. Rombaka, *Fombandrazana Antemoro*, p. 10.

### **Texte en malagasy**

« *Manomboka niany, tapaka ny maha vadinao an'i Tompokolahy Ranona, satria ny maty havan'ny maty, ary ny velona havan'ny velona. Ka eto zahay sy ny razaña izay efa nilazantsika teo dia mañomia alalaña izy koa hanambady oloño hafa fa efa afaka manomboka niany ny mamehy anao* ».

### **Traduction en français**

« A partir de maintenant, la relation matrimoniale qui vous a uni à feu Untel est coupée, car les morts sont les parents des morts et les vivants les parents des vivants. Alors nous voici avec les ancêtres que nous avons déjà informés tout à l'heure, nous vous autorisons à vous remarier avec un autre homme, car le lien qui vous a uni expire aujourd'hui ».

Pour ne pas confondre la polygamie avec les autres mariages, nous donnons quelques différentes formes de *vady* (mariage) chez les Tsimihety.

### **3.- Les différentes formes de *vady* (mariage chez les Tsimihety)**

Dans la contrée tsimihety, il existe plusieurs formes de *vady* selon les circonstances, les us et coutumes. On peut citer entre autres :

#### **A.- *Vady antraño* (mariage de ménage)**

C'est l'appellation d'une femme avec qui le mari a contracté le lien du mariage et que le couple accepte de vivre ensemble dans une même maison. Il en est ainsi puisque la polygamie n'est pas défendue chez les Tsimihety.

#### **B.- *Vady atolotra* (mariage de raison)**

Par peur de la dispersion des biens communs amassés par le couple, la femme, malgré elle, autorise sa sœur à épouser son mari. Une telle pratique à caractère socio-économique, est permise chez les Tsimihety.

C.- *Vady indramina* (union maritale)

Avant la cérémonie officielle du mariage des parents tsimihety tolèrent l'union maritale de leurs filles. Le couple vit comme des époux véritables. C'est en quelque sorte une initiation au ménage. Après quelques mois d'union sans compromis, l'homme est résolu de prendre définitivement la fille pour femme et il se conforme aux règlements dictés par la société.

D.- *Vady tretteky* (mariage forcé)

Par souci de conservation du rang social ou pour une raison économique, des parents marient leurs enfants sans demander leur avis.

Par abus d'autorité, la décision de mariage relève de la compétence des parents. Le mariage ainsi contracté se rapproche du mariage forcé.

E.- *Vady disaka* (le mari ou la femme disposé(e) à rompre le mariage)

Il est un nom attribué au mari ou à l'épouse au moment où le couple décide de se séparer. C'est-à-dire que le couple se sent las de vivre dans le ménage, le mari ou l'épouse veut changer de partenaire.

F.- *Vady ivelany* (concubin ou concubine)

Il est une union durable mais illégale hors du ménage. Cela peut engendrer un enfant et des discordes dans le vrai ménage.

G.- *Vadin'antemakôla* (couple idéal)

Cela est une forme de mariage très intime où le couple est fidèle, ne se déshonore pas l'un l'autre. En parfaite entente, ce couple réussit généralement dans la vie et on le prend souvent pour exemple dans la société.

## **CHAPITRE IV**

### **LE ROLE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE TSIMIHETY**

Nous allons parler maintenant du rôle qu'occupe la femme chez les Tsimihety. Cela nous aidera à mieux comprendre la portée de la polygamie pratiquée dans cette société. La femme tsimihety tient une place capitale dans la famille. C'est à elle que revient le rôle de mère et de gardienne du foyer. Elle est aussi la dépensière du ménage sous le contrôle de son mari. Ainsi, ses initiatives pour la bonne marche de son foyer seront toujours soumises à son mari avant leur mise en application. Par son travail dans les champs, à côté de l'homme, elle contribue à l'augmentation de l'avoir familial lequel sera concrétisé par l'achat de quelques nouvelles têtes de zébus à l'époque de la récolte. Mais le rôle de la femme ne se limite pas à son activité économique.

En effet, source de vie, elle assure la pérennité de la famille. Sa fonction de trait d'union entre deux familles lui permet de participer à l'accroissement de la puissance de la société dans tous les domaines. Elément de stabilité pour l'homme, elle contribue ainsi à l'harmonie de la société par la répartition des tâches suivant les uns et coutumes et selon la tradition du pays.

Educatrice, elle est surtout chargée de l'éducation des filles, tandis que celle des garçons reviendra en premier lieu au père. Aussi, elle apprendra à ses enfants du sexe dit « faible », autrement dit à ses continuatrices, l'art de tenir un ménage, les préparant ainsi à assurer leur futur rôle d'épouse et de mère.

Et dans le cadre de la société traditionnelle, cet apport n'est pas des moindres. En effet, comme dans toute société, d'ailleurs, pour permettre à cette société de maintenir sa stabilité, et « une continuité dans le changement », la mère de famille cherchera toujours à reproduire à travers ses progénitures féminines, l'image de la femme idéale, telle que la conçoit la communauté tsimihety : épouse soumise et fidèle au mari, effacée, sachant bien tresser des nattes, coudre, travailler la terre, bien élever ses enfants et qui évite de jouer à l'« élément perturbateur » au sein de sa nouvelle grande famille d'« adoption ».

En somme, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, elle devra sauvegarder l'harmonie et la paix dans la famille et au sein de la communauté villageoise. Tâche très dure donc quand on sait la propension de la femme à la parole et son caractère que les hommes, - à tort ou à raison – qualifient de versatile ou d'instable !

Cependant, malgré son « effacement », l'on ne saurait méconnaître l'importance du rôle joué par la femme en pays tsimihety, rôle bien que souvent exercé à ses dépens, profite, par contre, au mari. C'est ce que la polygamie nous permettra, peut-être, d'observer.

Même s'il en est ainsi dans la société tsimihety, est-ce que les Tsimihety sont-ils tous polygames ?

Les Tsimihety ne sont pas tous polygames, même si cette coutume est permise jusqu'à nos jours. De fait, elle a sa propre exigence.

Chez les Tsimihety, la pratique de la polygamie n'est pas à la portée de toutes les personnes. Pour être polygame, il faut être fort, que ce soit mentalement ou physiquement, que ce soit économiquement.



- Mentalement et physiquement, parce que le mari, en tant que père de famille, il est le premier responsable de l'harmonisation du foyer, c'est-à-dire, le premier responsable de la tranquillité de la cité familiale. Le mari doit donc être un homme négociateur, combatif et de haute capacité intellectuelle.

- Economiquement, parce que toutes ses femmes ont besoin de leur bien-être. Ensuite, selon la règle de la polygamie, dans ladite région, la division de ses biens doit être impérativement équitable.

En plus, on a besoin de biens familiaux qu'on appelle « biens communs ». Enfin, les enfants sont surtout sous la responsabilité du polygame. Donc, ce n'est pas tout le monde qui peut accomplir les conditions exigées par la polygamie. Cela signifie que les Tsimihety ne sont pas tous polygames.

**TROISIEME PARTIE**  
**ANALYSE PHILOSOPHIQUE**

## **CHAPITRE I**

### **LES AVANTAGES DE LA POLYGAMIE**

Dans tout ce que l'homme entreprend, on trouve toujours des avantages et des inconvénients. Concernant la polygamie, on peut dire qu'elle a son utilité sous deux formes : au niveau économique et au niveau social.

#### **I.- Avantages économiques**

Les Tsimihety pratiquent la polygamie dans le but d'avoir des descendants nombreux, grâce aux épouses nombreuses. Cette pratique n'est pas seulement faite pour la procréation, mais elle est faite aussi pour avoir des richesses.

Au niveau de l'agriculture, l'existence des descendants facilite l'augmentation de la richesse, parce que la famille du polygame a beaucoup d'avantages dans le travail des champs, car tous ses enfants participent au travail. Concernant ce travail Karl Marx dit :

« Le travail est de prime abord, un acte qui se passe entre l'homme et la nature. L'homme y joue lui-même vis-à-vis de la nature, le rôle d'une puissance naturelle. Les forces dont son corps est doué, bras et

jambes, tête et mains, il les mets en mouvement afin de s'assimiler des matières en leur donnant une force utile à sa vie »<sup>1</sup>.

Il ne faut pas aussi oublier que cet avantage ne s'arrête pas seulement à l'agriculture, mais elle va jusqu'à l'élevage.

En ce qui concerne l'élevage, les bovins et les autres animaux pour éviter les actes des bandits (les *dahalo*). Alors, le premier avantage de l'homme polygame est d'assurer la protection du patrimoine familial. C'est pour cette raison que la polygamie a son utilité.

## **2.- Avantages sociaux**

La polygamie fait partie du mariage traditionnel. Le mariage traditionnel implique la sérénité du couple.

Le mariage implique un comportement conforme aux règles de la société, garantit le respect de la liberté et est une valeur fondamentale et précieuse chez l'homme, parce qu'il favorise l'épanouissement de l'homme dans la société.

De plus, la polygamie marque le renforcement de la solidarité et fortifie le *fihavanana*, parce que toutes les familles du mari et des femmes s'approchent et s'entraident automatiquement. Autrement dit, la famille s'agrandit et devient plus forte et plus puissante.

Selon la tradition et la coutume, « le *fihavanana* est la base fondamentale de la vie des Malgaches dès la naissance jusqu'à la mort »<sup>2</sup>. La polygamie élargit donc la solidarité des membres de la société.

Après avoir vu ces différentes explications, nous allons voir aussi que la polygamie est pratiquée par l'homme pour certaines raisons.

---

<sup>1</sup> Karl Marx, *Œuvres choisies*, tome II, pp. 73 – 74.

<sup>2</sup> Gilbert Razafindralambo, cours en 1<sup>ère</sup> année 2005, (Civilisation malgache).

### **3.- Pour l'honneur**

La polygamie est aussi un signe de puissance et d'honneur, car celui qui fait la polygamie est considéré comme un homme riche et connu dans la société. Cela nous signale que ceux qui font la polygamie ont du pouvoir devant la société, et ceux qui ne la pratiquent pas sont considérés comme des hommes faibles économiquement et peu connus.

Finalement, parler de polygamie, c'est parler aussi des moyens de la réaliser, sinon elle est impossible.

## **CHAPITRE II**

### **LES INCONVENIENTS DE LA POLYGAMIE**

La pratique de la polygamie dans une société déterminée engendre des mauvaises conséquences dans la vie, c'est-à-dire qu'elle a des inconvénients. On peut distinguer deux niveaux : l'un au niveau familial et l'autre au niveau national.

#### **I.- Inconvénients au niveau social**

La personne pratique la polygamie dans le but d'améliorer son avenir et de protéger ses biens. Paradoxalement, sa pratique peut entraîner le conflit, car il n'y a pas toujours égalité entre les gens de la société familiale. Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'homme qui pratique la polygamie a une *vady be*, c'est-à-dire la première épouse qui possède toute l'autorité sur toute la maison. Les fils de cette femme héritent de son autorité et ils négligent et sous-estiment la valeur des autres fils de leur père. Autrement dit, si les fils de la *vady be* sont égoïstes et cupides, ils profiteront des autres enfants de leur père et voleront les autres fils des autres femmes. De cela naît alors une dispute sur le partage de l'héritage ou des biens familiaux ou

encore du patrimoine familial, alors la famille tombe toujours dans la misère.

L'inconvénient de la polygamie n'est pas seulement familial, il y a aussi des conséquences au niveau national.

## **II.- Inconvénients au niveau national**

Au niveau national, la polygamie est une source de discrimination, parce que les fils des autres femmes que la *vady be* n'ont pas leur identité personnelle, surtout au niveau des emplois ou au poste de travail, même s'ils sont vraiment capables. Alors, ils vivent sous la domination ou dans l'aliénation. En un mot, ils perdent leur pouvoir.

En outre, toutes les activités des autres fils que ceux de la *vady be* sont guidés par les fils de la première femme. Mais chez les Tsimihety, cette situation est difficile à résoudre, mais normalement, chacun doit s'asseoir à sa place, chacun doit respecter sa tâche selon sa capacité. Il y a non empiètement des tâches, sinon la guerre règne au niveau national. La guerre de Palestine et d'Israël est un exemple typique vu qu'elle est due à une dispute d'héritage et de discrimination raciale. En bref, la polygamie peut être aussi une source de conflits au sein d'une famille ou d'une communauté et même d'une nation.

## **CHAPITRE III**

### **ETUDE COMPARATIVE DE LA POLYGAMIE**

#### **I.- La polygamie chez les Merina**

La polygamie est une tradition qui n'a vraiment pas existé chez les Merina. C'était seulement à l'époque du roi Andrianampoinimerina que cette tradition était pratiquée par les Merina.

D'après le pasteur Behavana<sup>1</sup>, le roi Andrianampoinimerina avait douze femmes. Ces femmes étaient éparpillées presque dans tous les côtés de son royaume. Le roi était polygame car son objectif était d'unifier la population malgache et de protéger son pouvoir. Son slogan était : « *Riaka no valam-parihiko* », c'est-à-dire que la mer est la limite de mon royaume.

Chez les Merina, qu'ils soient pauvres ou qu'ils soient riches, la polygamie est une chose qui n'a pas eu une place importante.

---

<sup>1</sup> Bevahavana : un pasteur de la F.J.K.M. (Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara) sortant de la Faculté de théologie d'Ambatonakanga, Antananarivo.



Par comparaison, la conception des Merina est différente de celle des autres ethnies.

## **II.- La polygamie chez les musulmans<sup>1</sup>**

La polygamie est aussi une coutume qui n'est pas interdite chez les musulmans. Malgré cela, il y a quand même des conditions à suivre. Autrement dit, les musulmans acceptent la polygamie en suivant les règles suivantes :

D'abord, le garçon doit faire le mariage avec la première femme. Ce mariage doit être honoré devant la population locale. Ensuite, avant de se marier, ils doivent faire leurs fiançailles.

Ensuite, il y a aussi la « dot » qui signifie cadeau, qui peut être de l'argent ou d'autres choses. Cette dot est obligatoire et doit être payée avant la cérémonie du mariage.

En plus, la première femme doit être une jeune fille vierge. Cela est très exigé en matière de mariage.

Enfin, la deuxième femme, la troisième et les suivantes ne requièrent plus d'exigence.

Bref, la polygamie est une tradition permise par les musulmans.

---

<sup>1</sup> Information obtenue auprès de M. Issouf Ali, étudiant comorien à l'université de Toamasina.

## **CHAPITRE IV**

### **LE MARIAGE ET LA POLYGAMIE SELON LA RELIGION CHRETIENNE**

#### **I.- Le mariage**

Selon l'histoire biblique, Dieu créa l'homme à son image. Il créa d'abord l'homme. Adam était la première créature humaine de Dieu et il avait été mis dans le jardin de l'Eden.

Puis, Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme et il prit une de ses côtes en formant une femme. Cette dernière s'appelle Eve. Ainsi, Adam et Eve étaient le premier couple de la terre.

Ce premier acte divin témoigne que l'homme ne peut vivre seul, il a besoin d'une femme. Dans la sainte *Bible*, Dieu dit :

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul »<sup>1</sup>.

Dans cette perspective, la complémentarité de l'homme et de la femme est utile dans la vie.

---

<sup>1</sup> *Genèse*, II, 18.

Utile dans le but de se multiplier, cela est prouvé par la parole de Dieu lui-même :

« Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre »<sup>1</sup>.

D'après tout cela, dès le départ, Dieu accepta l'union d'un homme et d'une femme. C'est la raison pour laquelle, sous l'expansion très rapide du christianisme, à part du mariage civil, le mariage chrétien représente un événement très important et très solennel pour le couple, car c'est une occasion de perpétuer une génération, de fortifier les liens familiaux, d'avoir la bénédiction et la protection de Dieu en vue de mieux bâtir un avenir brillant à ses enfants.

Bref, le mariage chrétien est l'union légitime d'un homme et d'une femme, en face de l'Eglise et de Dieu.

## **II.- La polygamie**

La doctrine chrétienne interdit radicalement la polygamie.

La polygamie est une impureté devant Dieu. On se demande ici si la polygamie a toujours existé.

Bien que la sainte Ecriture interdise cette pratique, Abraham était un polygame.

Historiquement, il était le mari de Sarah. La raison était la stérilité de son épouse. Face à cette situation, Sarah lui a donné la permission d'épouser Agar en vue d'avoir des descendants. D'où l'existence d'Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar ; Ismaël a une place privilégiée dans la religion islamique.

Dans cette perspective, si on suit l'histoire, Abraham était polygame, poussé par le désir d'avoir des descendants. Ce cas est identique à certaine coutume du couple traditionnel malgache qui donne raison à un homme d'engager une autre femme en parallèle avec sa

---

<sup>1</sup> *Genèse*, I, 28.

première femme ou épouse, en cas de stérilité de cette dernière. Si le couple est stérile, l'homme attribue toujours la cause de cette stérilité à sa femme et c'est un motif valable pour divorcer.

C'est souvent la famille de l'époux qui l'incite à répudier sa femme. Néanmoins, le mari préfère un autre moyen de procréer en dehors du village en secret, tout en ayant des attentions et des regards vis-à-vis de sa femme.

Autrefois, l'homme demandait l'autorisation de sa femme de s'accompagner d'une autre femme en vue d'avoir des descendants. Si la femme refuse, il rompra leur contrat de mariage. Mais souvent, la femme accepte puisqu'elle aime encore son époux.

Ainsi, Abraham a épousé une autre femme par le désir d'avoir un enfant. Cela témoigne que le plus important pour les hommes est d'avoir des descendants. C'est ainsi que le magistrat Prosper Rabiaza écrit :

« Jadis, la polygamie fut pratiquée, son but c'est la procréation des enfants »<sup>1</sup>.

Si nous revenons à l'histoire d'Abraham, Sarah, sa première femme ou sa grande femme, à l'âge de 90 ans, avait donné naissance à un petit garçon appelé Isaac. Ce cas extraordinaire prouve que l'Eternel Dieu condamne l'acte d'Abraham sur le fait de ne pas garder une seule épouse. C'est la raison pour laquelle les *Saintes Ecritures* promulguent à l'homme l'idée de fidélité et de respect mutuel entre le couple.

Le verset suivant témoigne cela.

« Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari »<sup>2</sup>.

D'après tout cela, les adultères n'hériteront point le royaume de Dieu.

---

<sup>1</sup> Prosper Rabiaza, « Le mariage malgache », *Penant, Revue de droit des pays d'Afrique*, p. 133.

<sup>2</sup> *Sainte Bible*, I Cor. VII, 3.

En un mot, la polygamie mène à la perdition. Cette mauvaise pratique a été la cause du grand déluge au temps de Noé et de la destruction de Sodome et de Gomorre<sup>1</sup>.

### **III.- La polygamie est interdite pour les chrétiens**

En premier lieu, il nous semble opportun de définir d'abord la religion.

« Religion, c'est l'ensemble d'actes rituels liés à la conception d'un domaine sacré distinct du profane, et destinés à mettre l'âme humaine en rapport avec Dieu »<sup>2</sup>.

Quant à la définition ouverte :

« La religion est la relation réalisée au niveau social, individuel, destinée à s'exprimer de façon vivante dans une tradition et une communauté (dans une doctrine, une éthique et souvent aussi des rites)...<sup>3</sup>

Ensuite, selon la doctrine religieuse, la polygamie est interdite, car qui dit couple ou mariage, dit don de Dieu.

« L'homme n'est pas bon tout seul, donc la partenaire est nécessaire et Dieu crée la femme »<sup>4</sup>.

Cela ne signifie pas qu'un homme peut avoir deux ou trois ou plusieurs femmes, mais une seule suffit. En plus, les chrétiens, en tant que frères et sœurs de Jésus-Christ, respectent la doctrine religieuse, comme les dix commandements de Dieu.

Enfin, saint Paul, dans l'une de ses épîtres dit :

« Le corps n'est pas pour la débauche. Il est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> *Genèse* XIX, 1 - 29

<sup>2</sup> Dennis Gira, *Les religions*, p. 16.

<sup>3</sup> Dennis Gira, *Les religions*, pp. 16 - 17.

<sup>4</sup> *Genèse*, II, 18.

<sup>5</sup> *Épître de saint Paul*, I Cor VI, 13.

**CHAPITRE V**  
**LA POLYGAMIE**  
**SITUATION ANCIENNE ET ACTUELLE<sup>1</sup>**

**I.- Polygamie et législation**

Au Sénégal, la polygamie possède un statut légal et une reconnaissance comme régime matrimonial au même titre que la monogamie:

- Tout d'abord, la législation prévoit que les conjoints peuvent opter, en se mariant, pour le régime matrimonial de leur choix. Il est évident cependant que certaines femmes s'interdiront psychologiquement de choisir la monogamie, même si intimement elles la désirent, leur éducation les ayant davantage orientées vers une idée polygame du mariage.

---

<sup>1</sup> Le présent chapitre a été traité avec un document Internet auquel nous renvoyons le lecteur :

<http://marix.clg.qc.ca/clg/for/reg/dep/700/actint/2003/amour/polygamie.htm>

- Ensuite, une femme ne peut être forcée à devenir une seconde épouse.

- Enfin, si la première femme n'accepte pas une situation de polygamie, elle a le droit de demander le divorce. Il est évident cependant que si elle ne possède aucun moyen de subsistance, son choix reste limitée. De plus, la pression sociale est telle et les coutumes sont si bien ancrées qu'il lui est difficile de prendre une orientation conforme à ses propres désirs personnels.

## **II.- Les vrais facteurs explicatifs de la polygamie**

Qui dit polygamie dit davantage de femmes mariées que d'hommes. Mais, contrairement à des idées encore largement répandues, y compris en Afrique, la polygamie ne résulte pas d'un excédent naturel des femmes au sein de la population et pas davantage d'un célibat définitif d'une partie importante des hommes.

L'explication est ailleurs. Le mariage des femmes est précoce (18- 20 ans), celui des hommes tardif (25-28ans), l'homme attendant d'avoir des ressources financières suffisantes pour convoler en justes noces. Ce décalage de 5 à 10 ans met en rapport un effectif de jeunes filles à marier qui peut être supérieur de 15 à 30% à celui des hommes cherchant une épouse.

De plus, le Sénégal est, rappelons le, un pays musulman à 90 % dans lequel le célibat des femmes est vécu comme une situation d'attente. Les normes religieuses, en effet, valorisent le statut d'épouse et le célibat définitif féminin est quasi inexistant Aussi, après divorce ou veuvage, les femmes se remarient d'autant plus aisément que les hommes, même déjà mariés peuvent les épouser ce qui ouvre différentes voies à la polygamie.

Les autres facteurs explicatifs sont à la fois:

- d'ordre économique (valeur productive des femmes et des enfants, surtout en campagne)

- religieux (Islam)
- social (prestige de l'homme)
- politique (pouvoir des hommes et des aînés).

### **III.- Polygamie et évolution**

Un certain nombre de changements se produit au sein du pays.

Avec l'accentuation des difficultés économiques, l'aspiration à une famille de taille élevée diminue. La solidarité familiale étant la clé de voûte de la famille sénégalaise, plus la taille en est grande, plus ceux qui réussissent à s'en sortir ont des contraintes et des obligations envers ses membres.

Cependant, abandonner la polygamie suppose un autre fonctionnement de la société et une remise en cause du pouvoir des hommes sur les femmes. Ce système matrimonial, en effet, est source d'inégalité: il donne plus de droit à l'homme qu'à la femme, plus de pouvoir au riche qu'au pauvre qui pourra avoir plus de femmes et tirer profit de leur travail et de celui de leurs enfants (surtout en campagne). Il tend à exclure l'enfant né hors mariage.

### **IV.- Réflexions personnelles**

Il est difficile pour une femme occidentale d'exprimer une quelconque opinion dans la mesure où notre société qui fonctionne sur la monogamie ne semble pas toujours être un modèle performant.

Combien de femmes, par exemple, suite à un divorce se retrouvent seules sans moyens de subsistance ? Combien d'enfants sont perturbés parce que déchirés entre leurs deux parents ? Et combien de pères sont privés de leur progéniture qu'ils aiment ? Les séparations sont devenues trop fréquentes et bien des couples à la moindre crise ou anicroche choisissent de se séparer plutôt que d'analyser sereinement la situation et de l'affronter.



Sur ce plan là, il est possible que la société sénégalaise offre davantage de stabilité à la famille et surtout aux enfants (sauf ceux nés hors mariage), mais au détriment de la femme sur qui l'homme exerce toujours une pression par cette possibilité qu'il a d'en prendre une autre à tout moment.

### **La polygamie et la *Bible***

Un chrétien m'a écrit: « Dans la *Bible*, le roi David avait plusieurs femmes, mais le seul "péché" qu'on a l'air de lui reprocher, c'est d'avoir fait tuer le mari de l'une d'elles pour se marier avec elle ... Les rois comme David, Salomon et autres avaient ce que l'on pourrait appeler un "harem"...»

N'est-ce pas là un signe de l'approbation divine de la polygamie ? Considérons un instant où leur passion très gratifiante a conduit David et Salomon. Si David s'en était tenu à une seule femme, s'il avait placé ses limites au même endroit que Job, il n'aurait jamais fait tuer Urie pour tenter de couvrir le fruit amer de sa passion et s'approprié sa femme ! La passion qui semble bénigne, naturelle, grandit toujours et finit par provoquer des actions criminelles (lire l'excellent article sur la dépendance sexuelle). Pensons à l'héritage que David a laissé à son fils Salomon, il s'est encore plus enfoncé dans la passion que son père lui avait laissé en exemple, quelles conséquences funestes s'en sont suivies !!!

Non, assurément, David et Salomon n'ont pas su discerner «les choses les meilleures, afin d'être purs et irréprochables pour le jour de Christ»<sup>1</sup>, tellement ils ont été imbibés de la culture de leur époque, s'y conformant au lieu de renouveler leur intelligence. « Ne vous conformez pas au siècle présent mais soyez renouvelés dans votre intelligence pour discerner la volonté de Dieu qui est bonne, agréable et parfaite »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ph. I : 10.

<sup>2</sup> Ro. XII : 2.

Voici les ordres que Dieu avait pourtant donnés à Moïse concernant les futurs rois:

« Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne, lorsque tu le posséderas, que tu y auras établi ta demeure, et que tu diras : Je veux mettre un roi sur moi, comme toutes les nations qui m'entourent, <sup>15</sup>tu mettras sur toi un roi que choisira l'Eternel, ton Dieu, tu prendras un roi du milieu de tes frères, tu ne pourras pas te donner un étranger, qui ne soit pas ton frère. <sup>16</sup>Mais qu'il n'ait pas un grand nombre de chevaux; et qu'il ne ramène pas le peuple en Egypte pour avoir beaucoup de chevaux; car l'Eternel vous a dit: Vous ne retournerez plus par ce chemin-là. <sup>17</sup>Qu'il n'ait pas un grand nombre de femmes, afin que son coeur ne se détourne point; et qu'il ne fasse pas de grands amas d'argent et d'or »<sup>1</sup>.

D'accord, Dieu fit une concession aux coutumes de l'époque en permettant aux rois d'avoir plus d'une femme, il n'interdit pas la polygamie dans ce passage. Il fait appel quand même à la retenue, ce qui semble bien difficile à faire une fois que le bal est commencé...

Les femmes, de par leur grand pouvoir de séduction, ont détourné bien des hommes de la voie de Dieu, à commencer par Adam au jardin puis David, et Salomon bien évidemment. Ce danger est encore présent pour les chrétiens<sup>2</sup>.

Pour le chrétien qui veut aimer le Seigneur de tout son cœur, même une seule femme peut être de trop !!! Seule une femme

---

<sup>1</sup> De. XVII : 14 – 17.

<sup>2</sup> Cf. I Co. VII. Voici les versets qui méritent d'être retenus dans ce chapitre 7 :

« Aux autres, ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui dis : « Si un frère a une femme non-croyante, et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie point.

Et si une femme a un mari non-croyant, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne répudie point son mari.

Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère, autrement vos enfants seraient impurs, tandis que maintenant ils sont saints.

Si le non-croyant se sépare, qu'il se sépare; le frère ou la sœur ne sont pas liés dans ces cas-là. Dieu nous a appelés à vivre en paix ».

partageant cet engagement pourra lui être une aide plutôt qu'un boulet, se faisant dévier de son appel. Je rends grâce au Seigneur qu'il ait mis une telle personne sur ma route... à l'âge de 27 ans, après presque dix ans de vie chrétienne à chercher la perle rare. Ça fait maintenant 15 ans qu'on est bénis dans notre mariage.

Dieu veut notre bonheur, son plan est clair pour le mariage, Jésus le répète dans Mt.19<sup>1</sup>, les deux deviendront un et formeront une seule chair, il n'a pas dit : les 7 deviendront un et formeront une seule chair !

Pour défendre la polygamie, certains proposent le passage de I Timothée 3 :2. Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme<sup>2</sup>.

L'expression en grec "*mias gunaikos andra*" (mari d'une femme) peut être aussi traduite par «marié une seule fois» ce qui revient un peu au même puisque le polygame est marié plus d'une fois. Les partisans de la polygamie comprennent cette expression comme signifiant (marié à sa première femme), autrement dit Paul demandait que le futur évêque n'ait pas divorcé de sa première femme sans exiger qu'il n'ait pas plus d'une épouse. Le mot grec «*mias*» peut autant avoir le sens de «premier» que de «un», cf. Mt. 28:1<sup>3</sup> le premier (*mias*) jour de la semaine.

Je vois une certaine flexibilité, comme pour l'esclavage, la *Bible* nous appelle à avoir de hauts standards mais tolère la polygamie de ceux qui se convertissent, comme elle tolérait les maîtres chrétiens qui avaient des esclaves tout en leur rappelant toutefois de les traiter

---

<sup>1</sup> Voici *texto* le passage de la *Bible* : « Il dit : c'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a joint ».

<sup>2</sup> Le passage est rapporté en ces termes : « Il faut que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement.

<sup>3</sup> « Après le sabbat, à l'aube du premier jour de la semaine, Marie de Magdala et l'autre Marie allèrent voir le sépulcre ».

justement car ils avaient aussi un maître dans le ciel, cf. Col. 4 : 1<sup>1</sup>. Pensons aussi d'ailleurs aux femmes et aux enfants qui se retrouveraient dans la rue sans soutien s'ils étaient renvoyés, ça ne serait certainement pas spirituel d'agir ainsi, surtout là où l'Etat ne vient pas en aide.

Mais comme nous avons lu, le Saint-Esprit nous attire vers le meilleur, alors on peut affirmer sans l'ombre d'un doute que la monogamie est meilleure que la polygamie, que celui qui a l'intelligence renouvelée y reconnaîtra la volonté bonne, agréable et parfaite de Dieu, c'est pourquoi les nations où le christianisme s'est implanté en sont venues à interdire dans leurs lois la polygamie et l'esclavagisme.

La polygamie peut être légale ou illégale selon les lois des pays mais la polygamie comme telle n'est pas un péché, marcher selon la chair est un péché. Quand David a pris pour deuxième femme la veuve Abigail il n'a pas péché, mais quand il a pris Bathshéba, la femme d'un autre pour épouse, là il a péché. 1 *Rois* 15 : 5.

« Car David avait fait ce qui est droit aux yeux de l'Eternel, et il ne s'était détourné d'aucun de ses commandements pendant toute sa vie, excepté dans l'affaire d'Urie, le Héthien ».

Si un musulman ou un animiste polygames deviennent chrétiens, je ne peux pas leur affirmer, *Bible* à l'appui, qu'ils vivent dans le péché et les forcer à divorcer de toutes les femmes qu'ils ont marié après leur première épouse. Je peux par contre leur enseigner de se comporter envers elles comme Christ envers son Eglise.

Y a-t-il quelqu'un qui pourrait nous raconter comment l'Eglise s'est comportée avec les polygames qui se convertissent ? Y a-t-il une politique commune dans les Eglises africaines pour traiter ce genre de situation ?

---

<sup>1</sup> Voici ce que dit la *Bible* à ce propos : « Maîtres, accordez à vos serviteurs ce qui est juste et équitable, sachant que vous aussi vous avez un maître dans le ciel ».

## **CONCLUSION**

Pour clore notre travail, nous pouvons donc dire que notre étude sur la société villageoise du district de Befandriana-Nord est très intéressante, mais incomplète. Dans la première partie de ce mémoire, nous nous sommes contenté de faire la présentation de la zone étudiée en parlant de la situation géographique, appuyée par une carte de ce district, suivi de son contexte historique sans oublier son contexte socio-économique et socioculturel.

La deuxième partie de notre travail nous a permis ensuite de faire la description de la polygamie en pays tsimihety, qui a commencé par les définitions suivies des causes en se référant à la société traditionnelle et moderne, et après nous avons expliqué la pratique de la polygamie proprement dite. Cette pratique est le fruit de nos recherches. D'ailleurs, il est impossible de connaître la polygamie sans avoir étudié l'origine de la famille.

Enfin, la troisième et dernière partie a été réservée à l'analyse de cette coutume et nous a permis de connaître ses avantages et ses inconvénients. Et puis, pour pouvoir aller plus loin dans cette étude, nous avons tenté de faire une étude comparative de cette

coutume. Enfin, nous avons terminé nos recherches concernant la polygamie en parlant de la religion chrétienne, car celle-ci interdit la polygamie. Finalement, tous les pays du monde ont une coutume, mais les modes de pratique de cette coutume sont différentes

Dans ce travail, nous avons constaté que la polygamie est remarquablement une coutume permise par la société tsimihety, mais vu la situation actuelle, nous pouvons dire qu'elle n'est plus utile pour la société contemporaine. Et dans ce sens, Blaise Pascal affirme :

« Il ne faut pas avoir confiance à la coutume parce que c'est une puissance trompeuse. Donc la coutume ne peut aider l'homme à trouver le bonheur. Il faut n'aimer que Dieu et ne haïr que soi »<sup>1</sup>.

Par ailleurs, la *Bible* affirme :

« Rien n'est bon que Dieu seul, en lui nous avons la vie, le mouvement et l'être »<sup>2</sup>.

Les Tsimihety comme toutes autres ethnies de Madagascar croient à l'existence d'un Dieu (*Zanahary*), le Créateur de l'univers. Ils croient également à l'existence des ancêtres qui sont les médiateurs entre les vivants et Dieu. Sur ce fait, toutes sortes de croyance tendent à avoir le bonheur grâce à la bénédiction. Et la bénédiction malgache exploitée par Richard Andriamanjato dit :

« Que Dieu et les ancêtres nous protègent et nous aident »<sup>3</sup>.

En plus, toutes les activités humaines visent toujours le bonheur. La pratique de la polygamie est l'un des exemples de ces activités.

Il est à noter que dans la majeure partie des cas, chez les Tsimihety, les personnes mariées ont plus de chance de réussite que les personnes célibataires. Toutes les stratégies du couple sont

---

<sup>1</sup> Blaise Pascal, *Pensée*, 3<sup>ème</sup> paragraphe II, p. 153.

<sup>2</sup> *Acte des Apôtres*, XVII, 28.

<sup>3</sup> Richard Andriamanjato, *Le tsiny et le tody dans la pensée malgache*, p. 33.

centrées sur la richesse pour satisfaire ses besoins. Sur ce fait, Aristote va plus loin et il dit :

Non seulement l'amour est une chose nécessaire, mais il est aussi une chose noble »<sup>1</sup>.

En bref, la polygamie est non seulement une pratique humaine qui favorise la procréation rapide, mais elle multiplie aussi les liens de parenté. Aujourd'hui, cette coutume se réduit petit à petit à cause des difficultés de la vie.

Pour terminer, nous pouvons affirmer que la philosophie tsimihety est finalement une philosophie de la vie.

---

<sup>1</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, livre I, 1 155 a, pp. 26 - 28.



# **BIBLIOGRAPHIE**

## I.- OUVRAGES SUR MADAGASCAR

### 1.- ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE MADAGASCAR

- 1.- ANDRIAMANJATO (R. M.), *Le tsiny et le tody dans la pensée malgache*, Antananarivo, éd. 1982, 104 p.
- 2.- DUBOIS (Robert), *Olombelona, Essai sur l'existence personnelle et collective à Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 1978, 160 p.
- 3.- FANONY (Fulgence), *Fasina. Dynamisme et recours à la tradition*, Tananarive, Travaux et Documents, n° XIV, Musée d'Art et d'Archéologie, 1975, 394 p.
- 4.- MANAHAVA (F.), *Le rasahariana ou le partage des biens chez les Tsimihety du district de Befandriana-Nord*, mémoire de maîtrise en Philosophie, Université de Toamasina, 2007, 98 p.
- 5.- MANGALAZA (Eugène Régis), *Essai de philosophie betsimisaraka : sens du famadihana*, Centre Universitaire Régional de Tuléar, 1980, 79 p.
- 6.- ROMBAKA (J. P.), *Fombandrazana Antemoro*, Fianarantsoa, Ambozontany, 1970, 123 p.
- 7.- TONGASOLO (Patrice), *Fombandrazana Tsimihety*, Fianarantsoa, Ambozontany, 1985, 382 p.

## **2.- OUVRAGES CONCERNANT LE MARIAGE ET LA POLYGAMIE**

- 8.- RAFANOMEZANTSOA (Solomon), *La polygamie chez les Tsimihety dans le district de Befandriana-Nord, mini-mémoire en philosophie, 2006, 29 p.*
- 9.- RAJAVARISON (Giraldin Herman), *Le mariage traditionnel dans la commune rurale de Marovato, district de Port-Bergé, Mini-mémoire de philosophie, Université de Toamasina, 2006, 27 p.*
- 10.- RAKOTONDRALEVA (Paul Marcel), *Le mariage traditionnel chez les Tsimihety dans la commune urbaine de Mandritsara, Mémoire de maîtrise, Université de Toamasina, 2005, 189 p.*
- 11.- RAZAFITSIAMIDY (Antoine), *Un essai sur la polygamie en pays masikoro, mini-mémoire en philosophie, Centre Universitaire Régional de Toliara, 1981, 31 p.*

## **II.- OUVRAGES GENERAUX**

### **1.- DICTIONNAIRES**

- 12.- *Dictionnaire Larousse Illustré, 2004.*

- 13.- RAJEMISA-RAOLISON (R.), *Dictionnaire historique et géographique de Madagascar*, Fianarantsoa, Ambozontany, 1966, 384 p.

## **2.- PHILOSOPHIE ET RELIGION**

- 14.- ARISTOTE, - *Ethique à Nicomaque*, livre I, Paris, Vrin, 1990, 452 p.

- 15.- *La métaphysique*, livre VIII, Paris, Vrin, 1986, 452 p.

- 16.- BOAKYE DANKWA (G.), *Sonnez la trompette*, 206 p.

- 17.- DENNIS (Gira), *Les religions*, Paris, Editions du Centurion, 1991, 119 p.

- 18.- *LA SAINTE BIBLE*, traduite en français sous la direction de l'Ecole Biblique de Jérusalem, Paris, Editions du Cerf, 1961, 1 670 p.

- 19.- MARX (Karl) et ENGELS (Friedrich), *Œuvres choisies*, Moscou, 1978, 830 p.

## **III.- OUVRAGES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT REGIONAL**

- 20.- MARTIAL (Eddy Nobel), *Essai de formulation d'une stratégie de développement local*, mémoire de maîtrise en économie, 2001, 137 p.

- 21.- RANDRIANAVOLY, *Le plan régional de développement et ses impacts sur le secteur agricole*, mémoire de maîtrise en économie, 2007, 144 p.

#### **IV.- OUVRAGES HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES**

- 22.- RAMANDANONA (Victor Béni Velonambo), *La tribu tsimihety*, 86 p.
- 23.- RAZAFINDRALAMBO (Gilbert), Cours de 1<sup>ère</sup> année à l'Université de Toamasina, Filière philosophie.

#### **V.- LES DONNEES OBTENUES PAR ENQUETES**

- 24.- P.R.D. (Plan Régional de Développement) 2003.
- 25.- R.G.P.H. (Recensement Général de la Population et de l'Habitat), 2006.
- 26.- Direction Régionale de la Santé et du Planning Familial, 1993.
- 27.- D.R.D.R. (Direction Régionale de Développement Rural), 2004.
- 28.- C.S.B. (Centre de Santé de Base), Befandriana-Nord.
- 29.- I.N.S.T.A.T., (Institut National de la Statistique).

## **VI.- NAVIGATION SUR INTERNET**

Google :

<http://marix.clg.qc.ca/clg/for/reg/dep/700/actint/2003/amour/polygamie.htm>

# INDEX

Cet index reprend les principales notions traitées dans le mémoire. Pour les mots malgaches utilisés dans le travail, il joue également le rôle d'un glossaire, fournissant pour chaque terme une traduction sommaire

## NOMS COMMUNS ET ADJECTIFS

= **A** =

abus d'autorité.....	50
activité économique.....	51
adoption.....	52
agriculture.....	23, 55, 56
aliénation.....	59
alimentation.....	24
amitié.....	17
amour.....	77
<i>ampañazary</i> , grand devin- guérisseur.....	20, 21, 22
ananas.....	25
ancêtres.....	7, 18, 31, 32, 47, 49, 76
anthropologie.....	7
Arachide.....	26
arbre généalogique.....	30, 42
armes à feu.....	27

armoires.....	46
autonomie.....	17
autorités administratives.....	7
autosuffisance alimentaire.....	27

= **B** =

banane.....	24
bananier.....	11
barbares.....	20
bêches.....	20
bénédiction.....	18, 31, 40, 47, 63, 76
besoin sexuel.....	41
bétail.....	40
bêtises.....	48
<i>betsa</i> .....	26
<i>Bible</i> .....	62, 64, 76
bœufs.....	17, 27, 28
bonheur.....	22, 32, 47, 76
bovins.....	27, 28, 56
brède.....	26

= **C** =

cacaoyer.....	25
café.....	26
café brésilien.....	25
caféier.....	24
Canne à sucre.....	Voir
cataclysme naturel.....	24
catholiques.....	31
centre hospitalier.....	14
chaises.....	46



champs de culture .....	39, 46
chef de clan.....	42, 47
chef de la famille.....	20
chef de ménage .....	29
chefs de <i>fokontany</i> .....	29
cheveux .....	15, 17
chèvres.....	27
christianisme .....	31, 63
clans.....	41
climat tropical.....	10, 13
Collège d'Enseignement Général.....	32
colonisation.....	16, 33
colonisation française.....	16
concubin.....	50
concubine .....	50
concubines .....	38
concurrence.....	25
conflit.....	34, 39, 58
couple.....	29, 42, 45, 49, 50, 56, 62, 63, 64, 65, 76
coutumes.....	30, 49, 51
cucurbitacées.....	25
culture du riz .....	11, 12, 24
culture sur brûlis.....	12
cultures d'exportation.....	24, 25
cultures vivrières .....	11, 12, 24
cyclones.....	12

= **D** =

<i>dahalo</i> , bandit.....	21, 56
débauche .....	65
déluge.....	65

descendants.....	7, 15, 40, 55, 63, 64
destin.....	32
deuil.....	17
difficultés de la vie.....	77
discrimination.....	59
dix commandements de Dieu.....	65
doctrine .....	63, 65
dot .....	61

= **E** =

Ecole Primaire Publique .....	32
économie malgache .....	23
Eglises africaines .....	73
élevage .....	23, 27, 28, 56
endogamie.....	43
environnement .....	12, 24
épanouissement .....	56
épouses.....	7, 38, 46, 55
esclavage .....	71
esclavagisme.....	72
esclaves.....	15, 16
éthique.....	65
exhumation.....	31
exogamie .....	43

= **F** =

<i>fafirano</i> , rite d'aspersion .....	47
famille.....	5, 7, 18, 23, 29, 30, 32, 43, 44, 46, 47, 48, 51, 52, 53, 55, 56, 59, 64, 75
<i>famotsoran-tady</i> , déliement de la corde .....	48

<i>fanambadiana</i> , mariage.....	38
<i>fati-drà</i> , serment par la fraternité du sang .....	30
fécondité .....	14
feux de brousse .....	12
fiançailles .....	61
<i>fiavanana</i> , amitié, parenté, convivialité.....	30, 56
filiation .....	42, 43
fleuve.....	13, 21
foi.....	15
<i>fokontany</i> , quartier.....	14, 20, 21, 32, 34
football.....	34
foyer.....	29, 47, 48, 51, 53
funérailles royales.....	17

= **G** =

girofle.....	25, 26
girofle indonésien.....	25
girofler.....	24
grand-père .....	20
gynécocratie .....	42

= **H** =

haricot .....	26
haricots .....	24
héritage.....	47, 48, 58, 59
hétaïrisme .....	42
hiérarchisation .....	18

= **I** =

idéologie.....	15
individualisme.....	30
INSTAT (Institut National de la Statistique) .....	41
instruments ménagers .....	47
Internet.....	41

= **K** =

<i>kely</i> , petit.....	18, 46
<i>kôro</i> , chanson exécutée à haute voix faite ensemble par des groupes de gens et de filles pendant le <i>morengy</i> ou une autre cérémonie .....	34

= **L** =

letchi.....	25
letchi chinois.....	25
liberté.....	56
ligne féminine .....	42
lycées .....	32

= **M** =

maires .....	29
maïs .....	11, 12, 23, 24, 26
maladie.....	32
manioc.....	11, 12, 23, 24, 26
marché international.....	25
mari.....	42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 63, 64

mariage	7, 31, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 49, 50, 56, 61, 63, 64, 65
mariage forcé	50
<i>marofelaña</i> , groupe de bandits	21
masikoro	40
mass médias	41
médicaments	14
médecine traditionnelle	14
merina	15, 17, 20
misère	32, 59
missionnaires anglais	33
<i>Miteraha fito lahy, miteraha fito vavy</i> , engendrez sept garçons et sept filles	40
monarchie	17
<i>morengy</i> , lutte	34
mort	56
<i>mpijoro</i> , officiant du culte traditionnel	18
musulman	67, 72
musulmans	61
nation	30, 38, 59
nattes	52

= P =

parenté	77
parents	2, 7, 18, 32, 38, 47, 48, 49, 50
partage des biens	19, 20, 31
partialité	46
Patate douce	26

patates douces	24
patrimoine	40, 56, 59
pâturages	28
péché	69, 72
pierres précieuses	21
place des morts	20
plantes médicinales	21
poivrier	24
polyandrie	37, 42, 43
polygame	38, 45, 46, 47, 52, 53, 55, 56, 60, 63
polygamie	7, 8, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 48, 49, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 75, 76, 77
porcs	27
prince	17
procréation	55, 64, 77
production	23
prophète	20, 22
protestants	31
publicité pornographique	41

= R =

raphia	26
rapports sexuels	42, 44
rapt des femmes	43
<i>ray aman-dreny</i> , parents	18, 29
récolte	11, 51
réfrigérateur	46
religion	5, 31, 65, 76
religion islamique	63
religion traditionnelle	31

*Riaka no valam-parihiko*, la mer est la limite de mon royaume ..... 60  
richesses ..... 32, 41, 55  
rite de purification ..... 48  
rites ..... 32, 65  
rivières ..... 12, 13, 16  
riz ..... 12, 23, 24, 26  
rizières ..... 12, 28  
rizières irriguées ..... 12

= **S** =

sagesse ..... 48  
saint Félix ..... 34  
saint Jean Martin Moye ..... 34  
*Saintes Ecritures* ..... 64  
Saint-Esprit ..... 72  
sakalava ..... 15, 17, 20  
sauvage ..... 28, 32, 43  
scolarisation ..... 25, 33  
sectes ..... 31  
service technique agricole ..... 23  
société 7, 23, 30, 41, 45, 50, 51, 52, 56, 57, 58, 75, 76  
société traditionnelle ..... 7, 52, 75  
*sojabe*, chef de clan 18, 20, 47, 48  
solidarité ..... 30, 34, 56  
sorgho ..... 24  
souffrance ..... 32  
stérilité ..... 42, 63, 64

= **T** =

tabou ..... 17  
*tampoketsa*, plateau ..... 25  
*tampo-ketsa*, plateau ..... 12  
tanala ..... 15  
*tangalamena*, chef de clan ..... 18  
*tavy* (culture sur brûlis) ..... 12  
téléviseur ..... 46  
*tendry*, désignation ..... 32  
terres ..... 40, 47  
*tody*, le retour de ce qu'on a fait ..... 32, 76  
*toloñ'omby*, tauromachie ..... 34  
*tontakely*, bandit ..... 21  
tradition culturelle ..... 7  
tsimihety 7, 8, 13, 15, 16, 21, 23, 31, 32, 39, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 75, 76, 77, 82  
*tsiñy*, blâme ; génie forestier . 32  
*tsy-mihety*, qui ne se coupe pas les cheveux ..... 15

= **V** =

*vadin'antemakôla*, couple idéal ..... 50  
*vady antraño*, mariage de ménage ..... 49  
*vady atolotra*, mariage de raison ..... 49  
*vady be*, grande épouse 38, 46, 58, 59

<i>vady disaka</i> , mari ou femme disposé(e) à rompre le mariage.....	50	<i>zoky</i> , aîné(e) .....	18
<i>vady indramina</i> , femme empruntée, union maritale	50		
<i>vady ivelany</i> , concubin ou concubine .....	50		
<i>vady kely</i> , petite épouse.....	39		
<i>vady lova</i> , lévirat .....	48		
<i>vady masay</i> , seconde femme .....	39, 46		
<i>vady tretreky</i> , mariage forcé..	50		
vanille.....	26		
vanillier .....	24		
viande de porc .....	27		
vierge.....	16, 61		
<i>vintana</i> , destin .....	32		
violence .....	43		
volailles .....	27		

= **Y** =

ylang-ylang .....	25
-------------------	----

= **Z** =

<i>Zaza mbôla hely amin-dreniny</i> , <i>behibe atero ami-babany</i> , Quand l'enfant est encore petit, la mère a le droit de le tenir, quand il est grand, il doit rentrer chez son père ...	48
zébus.....	27, 51
<i>ziva</i> , parent à plaisanterie.....	30

## NOMS PROPRES DE PERSONNES

### = A =

Abigail.....	72
Abraham.....	63, 64
Adam.....	62, 70
Agar.....	63
ANDRIAMALALA.....	5
Andriamanjato.....	76
Andrianampoinimerina.....	60
ANKOLAHY.....	5
Antemoro.....	30, 48
ARMIDY.....	5

### = B =

Bachofen.....	42
Bathshéba.....	72
Behavana.....	60
BEHAVANA.....	5
Betanimena.....	16

### = D =

Daka.....	21
David.....	69, 70, 72
Dieu.....	3, 5, 18, 30, 31, 32, 62, 63, 64, 65, 69, 70, 71, 72, 76
Djao.....	20, 21, 22

### = E =

Eve.....	62
----------	----

### = H =

Héthien.....	72
Hova.....	16

### = I =

Isaac.....	64
Ismaël.....	63
ISSOUF.....	5

### = J =

Jamaria.....	33
JAMARINA.....	5
Jésus-Christ.....	65

### = M =

Mac Lennan.....	43
Mahavita.....	20
MAHAVITA.....	5
Makoa.....	15, 30
MALOMA.....	5
Mangalaza.....	38
Mangarahara.....	16
Manongarivo.....	5
Marobory.....	15
Marofelaña.....	21, 22
Marx.....	55, 56
Masikoro.....	40

Merina..... 16, 17, 33, 60, 61  
MIANDRAZA ..... 5

= **N** =

NARINDRA..... 5  
Noé..... 65

= **P** =

Pascal ..... 76

= **R** =

Rabay ..... 15  
Rabevahiny ..... 42  
RABEVAHINY..... 5  
Rabiaza..... 64  
Radama I..... 17, 22, 33  
RAHOVA..... 5  
RAMAROSON..... 5  
RAMASY..... 5  
RATIANARIVO..... 5  
RAZAFIMAHATRATRA ..... 5  
Razafitsiamidy..... 40  
Refy ..... 21  
Rombia ..... 21

= **S** =

Sabotsy ..... 27  
Sakalava..... 16  
Salomon ..... 38  
Sarah..... 63, 64  
Sihanaka..... 16

= **T** =

Tanala ..... 16  
Tsifaray ..... 21  
Tsiharongaña ..... 21  
Tsimihety 17, 18, 19, 20, 23, 27,  
30, 31, 32, 38, 41, 46, 49, 51,  
52, 53, 55, 59, 76

= **U** =

Urie..... 69, 72

= **Z** =

Zafinifotsy ..... 16  
Zafinimena ..... 16, 17  
Zafirabay ..... 15, 17  
Zafy ..... 20  
*Zañahary* ..... 18

**NOMS PROPRES DE  
LIEUX**

**= A =**

Afrique.....	10, 64
Ambalanomby .....	5
Ambararata .....	20
Ambatomarako.....	20
Ambilombe .....	16
Ambodimadiro .....	21
Amparimilanga .....	16
Analalava.....	16, 33
Analamangabe.....	21
Androna.....	20, 21, 22
Ankarongana.....	16, 25
Ankejaheja .....	20, 21
Ankiabe-Salohy .....	16
Ankirihiy .....	5
Ankobahobaka.....	21
Anorontsanga-Maromandia ...	16
Antananarivo.....	17, 22, 60
Antemahory .....	15
Antsakabary.....	16
Antsatramidola.....	16
Antsohihy .....	10, 14, 21, 26

**= B =**

Bandabe.....	16
Befandriampahalemana.....	22

Befandriana-Nord	7, 10, 11, 12, 13, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 75
Betsimisaraka-Nord.....	16
Brésil.....	25

**= E =**

Eden .....	62
------------	----

**= F =**

Fénérive-Est.....	15
-------------------	----

**= G =**

Gomorrhe.....	65
---------------	----

**= M =**

Madagascar	10, 11, 20, 22, 23, 24, 25, 33, 38, 40, 41, 76
Mahajanga .....	16, 22, 33
Manambolosy .....	15
Mananara-Nord .....	15
Mandritsara	5, 10, 15, 38, 41, 48
Matsondakana .....	16
Mozambique .....	13

**= S =**

Sainte-Marie .....	15
Sénégal.....	66, 67
Soanierana-Ivongo .....	15



Sodome.....65  
Sofia10, 12, 13, 22, 25, 26, 29,  
33, 48  
Somboaña..... 12, 21

= **T** =

*Tanetin'i Daka*.....21  
Toamasina..... 15, 61

Tsaramandroso.....5  
Tsararivotra.....5  
Tsiamalao..... 25

= **V** =

Vavatenina..... 15  
Vohitrovvy..... 15

# **TABLE DES MATIERES**

<b>LA POLYGAMIE AU PAYS TSIMIHETY. (LE CAS DU DISTRICT DE BEFANDRIANA-NORD)</b> .....	<b>1</b>
<b>DEDICACE</b> .....	<b>2</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>3</b>
<b>TRANSCRIPTION PHONETIQUE</b> .....	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU TERRAIN D'ETUDE : LE DISTRICT DE BEFANDRIANA-NORD</b> .....	<b>9</b>
<b>CHAPITRE I : LA SITUATION GEOGRAPHIQUE</b> .....	<b>10</b>
I.- Le climat .....	10
II.- LOCALISATION ET CARTE DU DISTRICT DE BEFANDRIANA-NORD .....	11
1.- La saison sèche .....	11
2.- La saison humide .....	12
III.- La forêt .....	12
IV.- L'hydrographie .....	12
V.- La démographie .....	13
1.- Tableau .....	13
2.- Dispositif sanitaire .....	14
<b>CHAPITRE II : LE CONTEXTE HISTORIQUE</b> .....	<b>15</b>
I.- Le groupe ethnique tsimihety .....	15
1.- L'origine de l'ethnie tsimihety .....	15
<b>CHAPITRE III : LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE</b> .....	<b>23</b>
I.- L'agriculture .....	23
1.- Les cultures vivrières .....	24
2.- Les cultures d'exportation .....	24

Tableau montrant la production agricole du district de Befandriana-Nord.....	26
II.- L'élevage.....	27
III.- Le commerce.....	28
CHAPITRE IV : LE CONTEXTE SOCIOCULTUREL.....	29
I.- Le <i>fihavanana</i> selon les Tsimihety.....	30
II.- La croyance.....	31
III.- La scolarisation.....	32
IV.- Les sports.....	34

<b>DEUXIEME PARTIE : LA DESCRIPTION DE LA POLYGAMIE.....</b>	<b>36</b>
CHAPITRE I : DEFINITIONS.....	37
I.- Définition étymologique.....	37
II.- Définition élargie.....	38
CHAPITRE II : LES CAUSES DE LA POLYGAMIE.....	40
I.- La cause traditionnelle.....	40
II.- Les causes nouvelles.....	41
III.- Origine de la famille et du mariage.....	42
1.- Origine de la famille et du mariage selon Bachofen.....	42
2.- Origine de la famille et du mariage selon John Ferguson Mac Lennan.....	43
3.- Origine de la famille et du mariage selon Lewis Henry Morgan.....	44
CHAPITRE III : LA PRATIQUE DE LA POLYGAMIE.....	45
I.- La vie sociale.....	45
II.- L'égalité.....	46
1.- Matériel.....	46
2.- Le partage des nuits.....	46
III.- Le cas de décès.....	47
1.- En cas de décès de l'une des femmes du polygame.....	47
2.- En cas de décès du mari.....	48
3.- Les différentes formes de <i>vady</i> (mariage chez les Tsimihety).....	49
CHAPITRE IV : LE ROLE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE TSIMIHETY.....	51

<b>TROISIEME PARTIE : ANALYSE PHILOSOPHIQUE.....</b>	<b>54</b>
CHAPITRE I : LES AVANTAGES DE LA POLYGAMIE.....	55
I.- Avantages économiques.....	55
2.- Avantages sociaux .....	56
3.- Pour l'honneur.....	57
CHAPITRE II : LES INCONVENIENTS DE LA POLYGAMIE .....	58
I.- Inconvénients au niveau social.....	58
II.- Inconvénients au niveau national .....	59
CHAPITRE III : ETUDE COMPARATIVE DE LA POLYGAMIE ...	60
I.- La polygamie chez les Merina.....	60
II.- La polygamie chez les musulmans.....	61
CHAPITRE IV : LE MARIAGE ET LA POLYGAMIE SELON LA RELIGION CHRETIENNE .....	62
I.- Le mariage.....	62
II.- La polygamie .....	63
III.- La polygamie est interdite pour les chrétiens.....	65
CHAPITRE V : LA POLYGAMIE SITUATION ANCIENNE ET ACTUELLE .....	66
I.- Polygamie et législation.....	66
II.- Les vrais facteurs explicatifs de la polygamie.....	67
III.- Polygamie et évolution.....	68
IV.- Réflexions personnelles.....	68
La polygamie et la <i>Bible</i> .....	68
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>74</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>78</b>
I.- OUVRAGES SUR MADAGASCAR.....	79
1.- ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE MADAGASCAR....	79
2.- OUVRAGES CONCERNANT.....	80
LE MARIAGE ET LA POLYGAMIE .....	80
II.- OUVRAGES GENERAUX.....	80
1.- DICTIONNAIRES .....	80

2.- PHILOSOPHIE ET RELIGION.....	81
III.- OUVRAGES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT REGIONAL .....	81
IV.- OUVRAGES HISTORIQUES .....	82
ET GEOGRAPHIQUES .....	82
V.- LES DONNEES OBTENUES PAR ENQUETES.....	82
VI.- NAVIGATION SUR INTERNET .....	83
<b>INDEX.....</b>	<b>84</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>95</b>